

NORD PAS DE CALAIS-PICARDIE



Repères pour la nouvelle région



Direction Générale «Appui au pilotage des Politiques Publiques»

Région Nord-Pas de Calais

Direction Générale «Développement Territorial»

Région Picardie

RÉDACTION :

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation

Région Nord-Pas de Calais

Direction de la Prospective, de la Programmation, de l'Aménagement Durable et de l'Evaluation,

Région Picardie

Mission d'appui aux programmes régionaux de formation

Région Nord-Pas de Calais

Direction de l'action économique

Région Nord-Pas de Calais

Directeurs de publication

Yves Duruflé, Directeur Général des Services, Région Nord-Pas de Calais

Denis Harlé, Directeur Général des Services, Région Picardie

Septembre 2015



SOMMAIRE

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU SEIN DE LA NOUVELLE RÉGION ENTRE MUTATIONS STRUCTURELLES ET OPPORTUNITÉS

| | |
|--|-----------|
| I. UN SYSTÈME PRODUCTIF EN MUTATION | 7 |
| 1. LE TISSU ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE RÉGION | 7 |
| 1. Une moindre densité économique par habitant | 7 |
| 2. ...mais de grandes entreprises et davantage d'entreprises de taille intermédiaire qu'en moyenne nationale | 8 |
| 3. Une dynamique favorable pour la création d'entreprises | 9 |
| 4. Une nette amélioration de la pérennité des nouvelles entreprises entre 2009 et 2013 | 10 |
| 2. L'ENJEU DES SPÉCIALISATIONS INDUSTRIELLES ET DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES | 13 |
| 1. L'industrie a mieux résisté qu'attendu | 13 |
| 2. Des industries traditionnelles aux nouvelles spécialisations | 14 |
| 3. Le rôle moteur des services pour le développement économique de la nouvelle région | 17 |
| II. UN MARCHÉ DE L'EMPLOI FRAGMENTÉ MAIS DONT CERTAINS ATTRACTEURS SE RENFORCENT | 20 |
| 1. LA NOUVELLE RÉGION AU 4 ^{ÈME} RANG NATIONAL PAR LE NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS | 20 |
| 1. Un taux d'activité de trois points inférieur à la moyenne nationale | 20 |
| 2. Avec 2,1 millions d'actifs occupés, la nouvelle région concentre 8,1% des actifs en France | 21 |
| 3. Les mobilités domicile / travail : la coexistence de plusieurs marchés locaux de l'emploi | 22 |



| | |
|---|-----------|
| 2. UN DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AUTOUR DES GRANDS PÔLES URBAINS, UNE CROISSANCE PLUS LENTE AILLEURS | 27 |
| 1. Une progression de l'emploi corrélée au dynamisme démographique dans les communes appartenant à la couronne des grands pôles urbains | 27 |
| 2. Une transformation économique à accompagner sur certains territoires qui enregistrent une croissance démographique en dehors des grands pôles urbains | 28 |
| 3. Des spécialisations professionnelles qui varient selon les formes urbaines | 31 |
| 3. CHÔMAGE : UNE SITUATION TRÈS DÉGRADÉE POUR LES JEUNES | 32 |
| 1. Un taux de chômage élevé | 32 |
| 2. Les jeunes particulièrement touchés | 35 |
| III. LES ENJEUX DE LA FORMATION ET DE L'ADAPTATION DES COMPÉTENCES | 37 |
| 1. UN REcul DE LA PART DE LA POPULATION NON DIPLÔMÉE ET UNE HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS | 37 |
| 1. Un déficit récurrent de formation mais qui tend à se résorber progressivement | 37 |
| 2. Un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui progresse | 38 |
| 2. ACTIVITÉ ET QUALIFICATION : UNE TENDANCE À L'ÉLÉVATION DES NIVEAUX DE FORMATION | 40 |
| 1. Le risque de chômage décroît avec l'élévation du niveau de diplôme | 40 |
| 2. Des décalages entre emploi et niveau de diplôme, en particulier dans l'industrie et le BTP | 41 |
| 3. LES SECTEURS EN DYNAMIQUE D'EMPLOIS | 43 |
| 1. Métiers qui continuent de recruter dès les premiers niveaux de qualification | 43 |
| 2. Des filières émergentes ou à fort potentiel de développement | 46 |
| 3. Des tendances lourdes vers une montée en compétence | 48 |
| PERSPECTIVES | 50 |

Le marché de l'emploi au sein de la nouvelle région entre mutations structurelles et opportunités

Le ralentissement économique, observé depuis le début des années 2000 et qui s'est accentué avec la crise économique et financière de 2008, a affecté plus durement l'économie de la nouvelle région qu'en moyenne nationale, que l'on considère son impact sur la croissance, sur l'emploi ou sur le chômage.

Au-delà de la crise qui a eu un effet amplificateur, deux formes de recompositions ont modifié en profondeur les caractéristiques de l'emploi et donc du marché de l'emploi régional : l'une sectorielle et l'autre spatiale, les deux étant bien évidemment liées.

La première forme de recomposition est liée à la **structure productive historiquement industrielle de la nouvelle région**, et à la présence d'activités sur des segments fragilisés (sous-traitance automobile par exemple). L'industrie en 2011 concentrait ainsi 15,9% de l'emploi total, alors que cette part s'élevait à 22,2% en 1999. Le travail ouvrier se réduit progressivement, au profit des activités tertiaires (représentant 77,1% contre 71,4% dix ans plus tôt), et s'accompagne de nouvelles compétences. Ces récentes difficultés ne doivent pas pour autant masquer les dynamiques à l'œuvre depuis quelques années, puisant leurs origines dans la transformation de l'appareil productif et la recherche de partenariats avec d'autres régions (pôles de compétitivité...) ou pays voisins.

En particulier, **l'industrie** – confrontée à de profondes mutations – a misé sur différentes stratégies pour consolider les filières existantes, ce qui a permis de contenir les pertes d'emplois même si celles-ci restent importantes :

- des stratégies de positionnement sur les marchés, avec une production haut de gamme, des savoir-faire d'excellence etc.,
- des stratégies d'innovation des procédés, permettant de conforter les activités traditionnelles (textile, industrie du transport, agro-alimentaire), mais aussi l'essor de filières plus innovantes (chimie du végétal, santé, numérique, industrie culturelle et créative),
- une meilleure structuration des filières, passant par exemple par des dynamiques de clusters, de pôles de compétitivité et d'excellence...

Les **services** ont également connu une évolution importante, même si les dynamiques demeurent contrastées entre les territoires de la nouvelle région. Globalement, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire représente 77,1% de l'emploi salarié total, même s'il reste à deux points en-dessous de la moyenne nationale.

La **seconde forme de recomposition est spatiale**. L'évolution du modèle « d'industrie à la campagne », la constitution de zones industrielles et commerciales en périphérie des villes tout comme le développement de fonctions tertiaires supérieures dans les plus grandes villes ont modifié en profondeur les caractéristiques territoriales du marché de l'emploi. Ainsi, le développement de l'emploi se fait particulièrement autour des grands pôles urbains de la nouvelle région tandis que la croissance est plus mesurée dans les autres territoires. Certains territoires à dominante plus rurale voient également de nouvelles formes d'emplois se développer avec l'installation de ménages et de retraités, le développement de résidences secondaires ou du tourisme.

Deux enjeux majeurs peuvent donc être dégagés pour la nouvelle région. **D'une part, une montée en qualification** de la population s'avère nécessaire pour répondre aux transformations des emplois dans un contexte de chômage important. La formation est ainsi un levier important, permettant d'accompagner les mobilités professionnelles. L'effet conjugué de plusieurs politiques publiques régionales a d'ores et déjà permis une élévation du niveau de formation de la population, avec en particulier un taux de poursuite d'études dans le supérieur qui progresse. **D'autre part, les problématiques liées à la mobilité** constituent une composante de plus en plus importante pour développer l'accès au marché du travail pour le plus grand nombre. En effet, les recompositions économiques entraînent des disjonctions habitat/emploi de plus en plus marquées, comme en témoignent l'ampleur des déplacements domicile travail et des distances parcourues dans certains territoires.

Ces premiers éléments de mise en perspective des effets de la transformation des dynamiques territoriales et des mutations de l'appareil productif ouvrent la voie aux réflexions pour un accompagnement efficient des territoires, de leurs interactions au sein d'une région élargie, de leur développement économique, en créant les conditions nécessaires à l'élévation des compétences professionnelles et sociales de la population.

I. Un système productif en mutation

1. LE TISSU ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE RÉGION

1. Une moindre densité économique par habitant...

En 2013, l'INSEE - via la source SIRENE - établissait à 325 852 le nombre d'établissements de la nouvelle région, soit - rapporté à la population - 54 établissements pour 1 000 habitants, contre une moyenne de 83 établissements en France métropolitaine.

Cet écart de densité économique se constate dans une majorité d'activités économiques. Il s'explique essentiellement par un effet taille : historiquement industrielle, terre de sites de production, la nouvelle région compte en effet davantage d'établissements de plus grande taille qu'en moyenne nationale tandis que les établissements sans salarié, ou encore les micro-entreprises, y sont sensiblement moins représentés.

Répartition des établissements par tranche d'effectifs

| | nouvelle région | Structure % nouvelle région | Structure % France |
|----------------------|-----------------|--------------------------------|-----------------------|
| Sans salarié | 194 637 | 59,7% | 66,0% |
| Moins de 10 salariés | 101 188 | 31,1% | 27,0% |
| 10 à 50 salariés | 23 595 | 7,2% | 5,7% |
| 50 à 100 salariés | 5 349 | 1,6% | 1,1% |
| plus de 100 salariés | 1 083 | 0,3% | 0,2% |
| TOTAL | 325 852 | 100,0% | 100,0% |

Source : INSEE-SIRENE, dénombrement d'établissements en 2013

Champ total : secteur marchand, secteur agricole, collectivités territoriales, administrations...

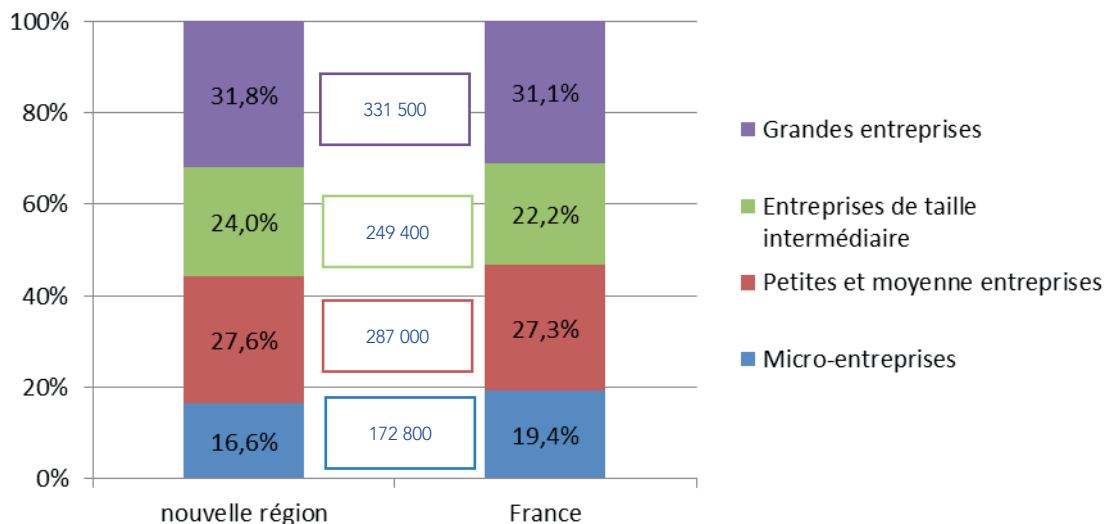
Les zones d'emploi observent des disparités. La densité d'établissements est faible sur les zones de Douai, Valenciennes, Lens-Hénin, Béthune-Bray, tandis que les zones de Lille, Château-Thierry, Abbeville, Péronne et Berck-Montreuil observent les densités les plus élevées.



2. ...mais de grandes entreprises et davantage d'entreprises de taille intermédiaire qu'en moyenne nationale¹

En 2010, la nouvelle région comptait 200 638 entreprises du secteur marchand hors agriculture, soit 6,5% du total des entreprises implantées en France et dans les DOM. Ces entreprises emploient 1 041 000 salariés en ETP hors intérimaires, soit 7,9% du total national.

Répartition de l'emploi salarié par catégories d'entreprises



Source : INSEE, Esane, Lifi, Clap 2010
Champ : entreprises marchandes hors agriculture, emploi en ETP

À l'instar de la moyenne française, ce sont les grandes entreprises qui constituent la catégorie qui concentre le plus d'emplois (31,8% contre 31,1% en France), en particulier dans le département du Nord, mais aussi dans l'Oise en raison de sa proximité avec l'Île-de-France. Comme en France, de nombreux emplois dépendent des secteurs du commerce de détail, des activités de services financiers ainsi que du secteur du transport.

Les plus grands sites sont le plus fortement concentrés sur les zones d'emploi de Lille, de Roubaix-Tourcoing (commerce, activités des sièges sociaux...), de Lens-Hénin (industrie alimentaire), de Valenciennes (industrie du transport) ou de l'Oise (industrie chimique, agro-équipements, filière automobile).

¹ Selon la définition de l'INSEE : les microentreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ; les petites et moyennes entreprises (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ; les entreprises de taille intermédiaire (ETI) occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ; les grandes entreprises sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux. L'emploi est considéré en équivalent temps plein. Les analyses sont issues des publications suivantes : INSEE Pages de Profils, Nouvelle définition de l'entreprise et des catégories d'entreprises : une lecture renouvelée du système productif régional, 2013 ; INSEE Picardie : Système productif régional : les quatre nouvelles catégories d'entreprises, 2013.

Les 135 800 petites et moyennes entreprises emploient 287 300 salariés, soit 27,6% de l'ensemble des salariés du secteur marchand non agricole hors intérimaires de la nouvelle région. Ce pourcentage atteint plus de 30% sur le département de l'Aisne. Les activités des PME de la nouvelle région sont plutôt orientées vers le secteur de la construction, le commerce de détail et le commerce de gros.

En troisième position, les 2 233 entreprises de taille intermédiaire englobent 24% de l'emploi salarié, soit plus qu'en moyenne nationale (22,2%). Les ETI sont sur-représentées sur le département de la Somme.

Les principaux secteurs d'activité des ETI sont, au nord de la nouvelle région, le commerce de détail, le commerce de gros et l'industrie automobile tandis que la partie picarde fait davantage ressortir les activités liées au commerce automobile et aux industries de la fabrication du verre et de la fabrication d'équipements automobiles.

Enfin, les micro-entreprises, qui représentent 92,3% du total des entreprises, occupent 16,6% des emplois salariés, soit presque 3 points de moins qu'en moyenne nationale. Elles sont généralement tournées vers l'économie locale (commerce de détail, travaux de construction spécialisés, hébergement, restauration...).

3. Une dynamique favorable pour la création d'entreprises

Même si la création d'entreprises ne s'accompagne pas nécessairement de création d'emplois, avec un taux de création qui s'élève à 15,2% en 2013, il est à relever que la nouvelle région observe une dynamique supérieure à celle observée en moyenne nationale (14,3%). Près d'un tiers des créations d'entreprises concernent les secteurs du commerce de gros et de détail, la restauration, l'hébergement.

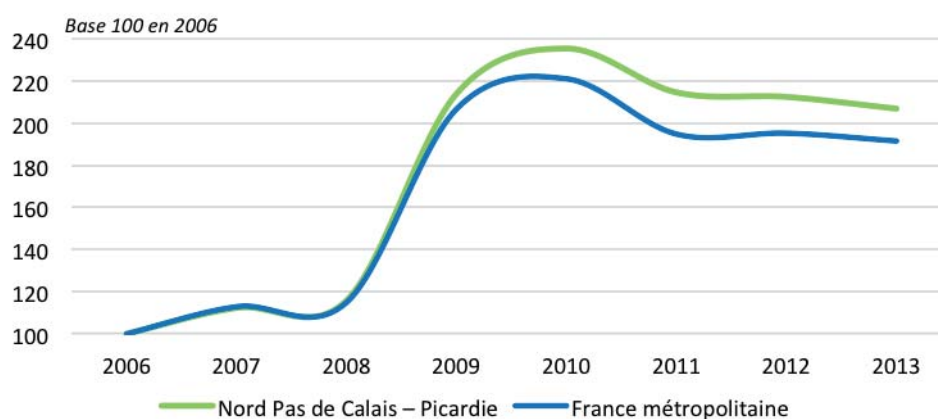
Au regard des caractéristiques régionales de population et de structure économique, ce dynamisme - au regard des évolutions nationales et des territoires présentant des profils comparables - apparaît atypique. Une étude de l'INSEE² avançait plusieurs hypothèses – le rôle de l'agglomération de Lille, un taux de chômage élevé qui pourrait soit influencer sur la création d'entreprises par les chômeurs eux-mêmes, soit permettre d'attirer des entrepreneurs (main d'œuvre disponible)... - mais qui ne peuvent expliquer à elles seules cette vitalité.

Le dynamisme entrepreneurial est lié à l'effet d'agglomération de la métropole : Lille, Douai, Lens Hénin et Roubaix-Tourcoing présentent des taux de création supérieurs à la moyenne (s'échelonnant de 16 à 18%).

Le dynamisme entrepreneurial de la région Nord Pas de Calais – Picardie s'est renforcé à partir de 2009. Comme l'ensemble du territoire national, la création d'entreprises a été favorisée par la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009. Ce nouveau statut s'est traduit par une nette croissance du nombre de créations d'entreprises en région comme en France métropolitaine. Pour la nouvelle région, cette année représente un véritable tournant pour la dynamique entrepreneuriale avec un taux de création supérieur à la moyenne nationale depuis cette date alors qu'il était historiquement moins élevé.

² Insee Pages de Profils, *Le fait entrepreneurial en Nord-Pas-de-Calais*, n°60, septembre 2009

Évolution du nombre de créations d'entreprise entre 2006 et 2013



Source : INSEE

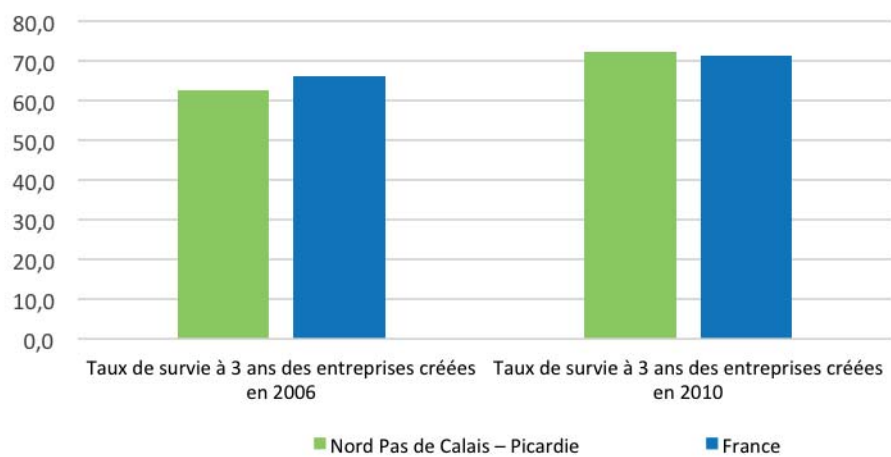
La zone picarde de Roissy-Sud obtient également un taux élevé (17%), en lien avec l'influence exercée par le territoire du Grand Roissy, représentant l'un des principaux pôles de croissance et de création d'emplois en Île-de-France, en raison notamment de l'importance des activités autour de l'aéroport CDG (transport, activités de fret...), de la présence du Parc des Expositions de Villepinte etc.

Dans une moindre mesure, la zone d'emploi de Laon enregistre elle aussi un taux de création assez élevé (16%).

4. Une nette amélioration de la pérennité des nouvelles entreprises entre 2009 et 2013

La croissance du nombre de nouvelles entreprises s'est de plus accompagnée d'une amélioration de leur pérennité plus importante. En 2013, 72,0% des entreprises créées en 2010 en Nord Pas de Calais – Picardie sont encore en activité, soit une pérennité comparable à la moyenne nationale (71,3%). Cette pérennité régionale est bien supérieure à celle enregistrée pour les entreprises créées en 2006 pour lesquelles seulement 62,5% des entreprises étaient encore actives trois ans plus tard. Cette amélioration de près de 10 points du taux de survie dans la nouvelle région s'explique en partie par une amélioration globale de la pérennité des entreprises à l'échelle nationale (+5,4 points). Comme pour la dynamique de création, la région a toutefois fait preuve d'un dynamisme propre passant d'un taux de survie nettement inférieur à la moyenne nationale à un taux de survie plus élevé.

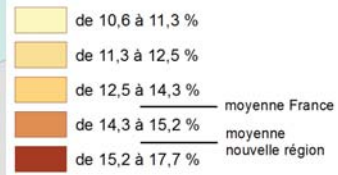
Taux de survie des nouvelles entreprises



Source : Insee, Sine2010 interrogation 2010 et 2013, Sine2006 interrogation 2006 et 2009 hors auto-entrepreneur

Taux de création d'entreprises* en 2013 par zone d'emploi

* Taux de création (nombre de créations d'une année rapporté au stock d'entreprises au 01 janvier de l'année)



Réalisation : Région NPdC/D2DPE/IGAS - Région Picardie/DIPPADE/SIG
Sources : INSEE, IGN GeoFla - Carte n°8048 - le 26/06/2015



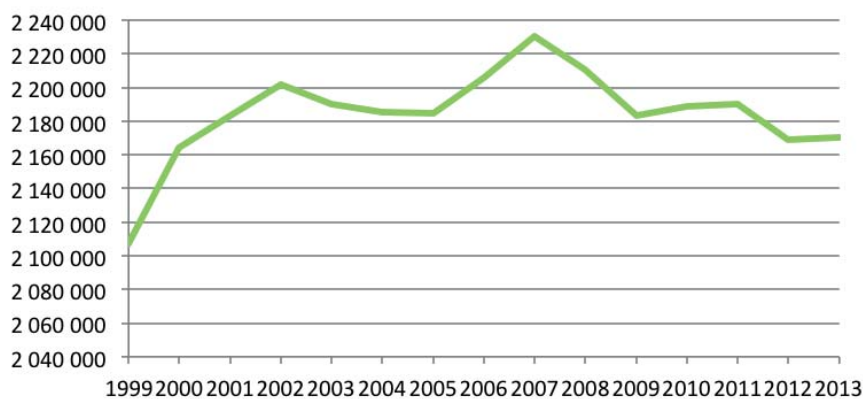
2. L'ENJEU DES SPÉCIALISATIONS INDUSTRIELLES ET DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES

1. L'industrie a mieux résisté qu'attendu

La nouvelle région comptait en 2013, selon les estimations d'emplois localisées de l'INSEE **2 189 310 emplois**, représentant environ 8% des effectifs nationaux.

La zone d'emploi de Lille concentre à elle-seule plus de 19% de l'emploi total, suivie des zones d'Amiens et de Roubaix Tourcoing (7% chacune). Dans de moindres proportions, les zones de Roissy Sud Picardie, Valenciennes et Lens-Hénin constituent des aires importantes de concentration d'emplois.

Evolution de l'emploi dans la nouvelle région entre 1999 et 2013

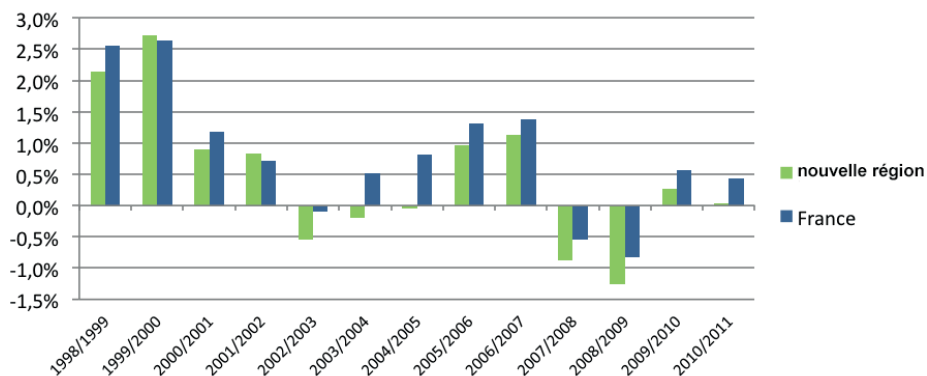


Source : INSEE, estimations d'emplois localisées

Sur longue période (observation de 1999 à 2011), l'emploi de la nouvelle région a progressé de 3,9%, contre +8,3% en moyenne nationale.

Le taux de croissance annuel de l'emploi, à l'exception de quelques périodes ponctuelles, a presque toujours été inférieur à la moyenne française lorsque le contexte économique était favorable et, à partir de la crise économique, la nouvelle région a accusé un recul de l'emploi annuel plus important qu'en moyenne nationale.

Evolution du taux de croissance annuel de l'emploi



Source : INSEE, estimations d'emplois localisées

Cet écart est à relier à la structure productive de la nouvelle région, qui concentre davantage d'emplois industriels - dont les effectifs ont considérablement reculé - et affiche un développement moins rapide de l'emploi tertiaire qu'en France.

Entre 1999 et 2007, la croissance de l'emploi de la nouvelle région affichait près de 3 points d'écart avec la croissance enregistrée en France (+5,9% contre +8,7%). Jusqu'à cette date, les progressions d'emplois dans le tertiaire et la construction parvenaient à compenser les pertes d'emplois de l'agriculture et de l'industrie.

Post-crise (2007/2011), les difficultés enregistrées dans le secteur de la construction et le moindre dynamisme du tertiaire n'ont plus permis de porter la croissance. Sur cinq ans, la Nouvelle Région a enregistré des pertes d'emplois de l'ordre de -1,8% contre -0,4% en moyenne en France.

Une application de la méthode du « structurel – résiduel » (plus connue sous le terme de Shift Share) montre pourtant que la nouvelle région a mieux résisté à la crise qu'attendu dans l'industrie, la construction et l'agriculture. Cette méthode de calcul démontre que le recul de l'emploi résulte essentiellement des tendances observées au niveau national et que la nouvelle région n'a pas été épargnée (présence d'activités en fort recul au niveau national, et présentes dans la nouvelle région). La sur-représentation de certaines activités en difficulté a encore creusé l'écart, ce qui explique que la nouvelle région ait observé un recul de l'emploi plus important qu'attendu (-50 967 contre -44 448). En revanche, les dynamiques locales, résultant par exemple de l'action des pouvoirs publics, de la capacité des activités à s'adapter à leur environnement, des migrations de flux et de revenus etc., ont plutôt atténué les effets de la crise dans l'industrie ou la construction. Les activités de services ont quant à elles globalement stagné, alors qu'elles ont poursuivi leur croissance au niveau national. Ainsi, entre 2007 et 2011, le tertiaire n'a enregistré que 2 603 emplois supplémentaires contre une progression attendue de plus de 25 500.

| Evolution de l'emploi salarié 2007/2011 | Variation réelle constatée | Variation attendue | Effets propres territoriaux |
|---|----------------------------|--------------------|-----------------------------|
| Agriculture | -907 | -1520 | +613 |
| Industrie | -48070 | -61940 | +13870 |
| Construction | -4593 | -10011 | +5418 |
| Tertiaire | +2603 | +25519 | -22916 |
| TOTAL EMPLOI SALARIE | -50967 | -44448 | -6519 |

Source : DIPPADÉ / ARP – shift share à partir des estimations d'emplois localisées de l'INSEE

2. Des industries traditionnelles aux nouvelles spécialisations

La nouvelle région se hisse en 2013 au **4^{ème} rang des régions industrielles** derrière Ile-de-France, Rhône-Alpes / Auvergne et Alsace / Lorraine / Champagne Ardenne³, et se caractérise par la diversité de ses activités industrielles.

3 Selon les données ACOSS en 2013

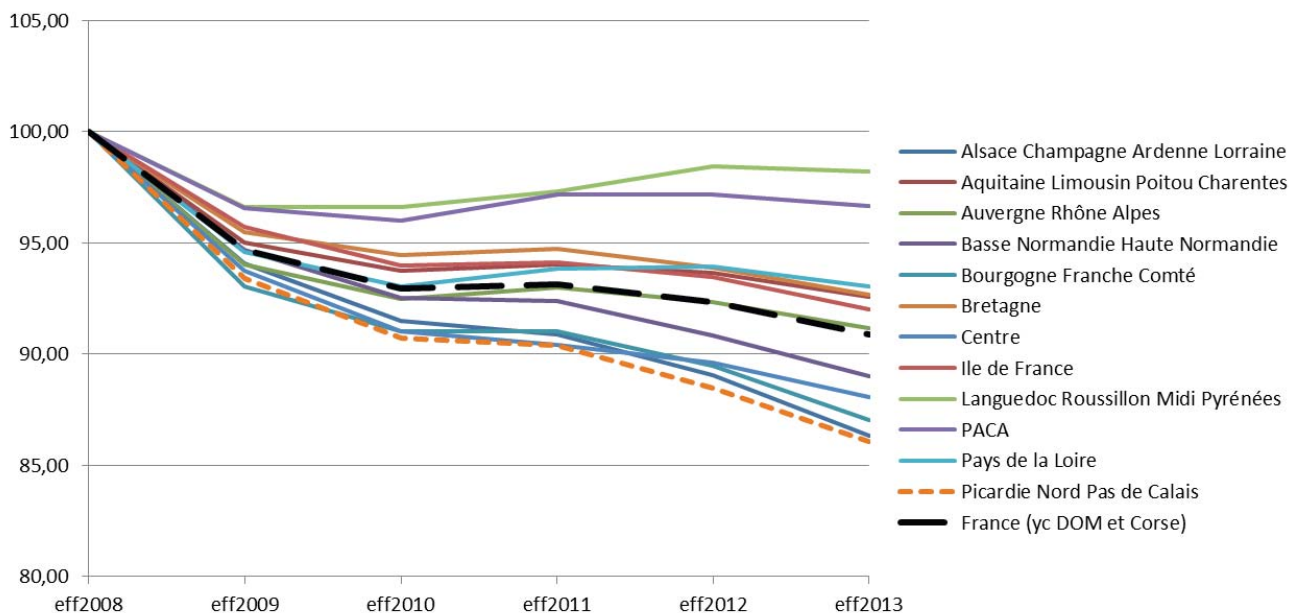
Elle affiche des spécificités marquées dans les activités de textile et d'habillement (très présentes sur les zones d'emplois de Roubaix-Tourcoing et de Cambrai), pour les industries chimiques et pharmaceutiques (Roissy Sud, Compiègne, Beauvais, Lille), pour le caoutchouc / plastiques (Béthune, Amiens), le verre (Saint-Omer) ainsi que pour la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (très concentrée sur les zones de Dunkerque, Valenciennes, et Vimeu / Vallées de la Bresle).

Concentrant plus d'un salarié sur cinq de l'industrie, les industries agro-alimentaires constituent le premier employeur de la région. Ses activités sont implantées sur l'ensemble de la nouvelle région, même si elles sont plus présentes sur les zones d'emplois de Lille, Béthune-Bray, Boulogne sur Mer, Arras, Amiens et Péronne.

Le tissu sectoriel qui s'est érodé depuis le début des années 2000, conséquence des délocalisations des donneurs d'ordre et de fortes tensions concurrentielles, a fortement ébranlé l'industrie régionale. La nouvelle région a été l'une des plus touchées par la crise économique et financière de 2008. Soumise à une concurrence internationale forte, caractérisée par une forte dépendance à des groupes industriels extrarégionaux et concentrant un important tissu de petites et moyennes entreprises sous-traitantes, la nouvelle région a été extrêmement sensible à la conjoncture.

Certaines activités – comme l'automobile – subissent un ralentissement à partir de 1999, affectant en cascade d'autres industries de sous-traitance : caoutchouc, plasturgie, mécanique, métallurgie... Profondément recomposée, et malgré la perte de près de 110 400 emplois salariés directs de l'industrie en une décennie, l'emploi industriel représentait encore près de 16% de l'emploi salarié de la nouvelle région contre 13,5% en France en 2011.

Evolution de l'emploi industriel dans les nouvelles régions françaises (base 100 en 2008)



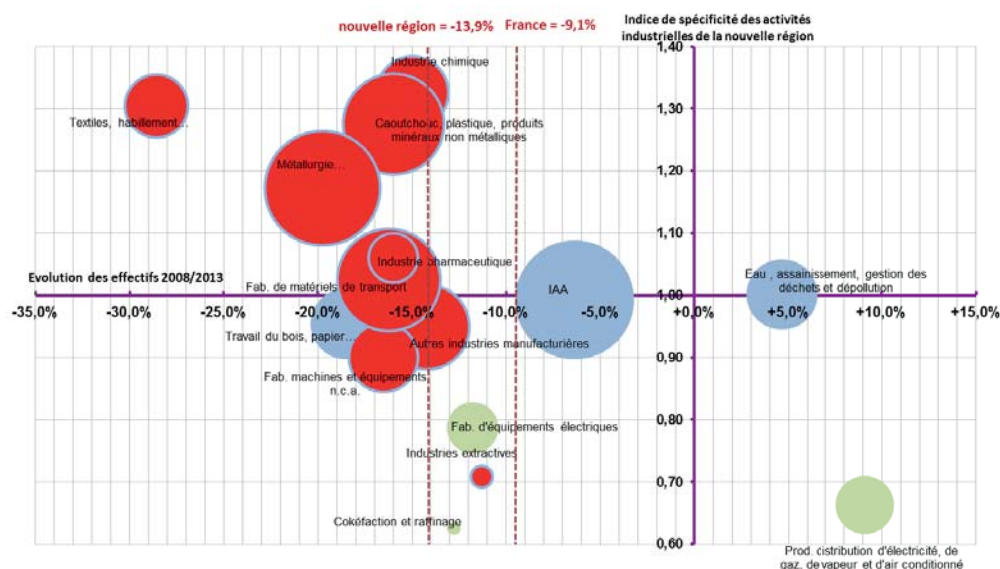
Source : ACOSS



Malgré les fragilités, la nouvelle région jouit encore d'ancrages compétitifs sur des marchés porteurs, par exemple le ferroviaire, l'aéronautique, le machinisme agricole, certains segments de la métallurgie (robinetterie de luxe par exemple). Dans ce cadre, le développement de la recherche et de l'innovation, issu des laboratoires publics et privés, des pôles de compétitivité, de la fédération d'entreprises autour d'un projet commun etc. constitue une des voies pour l'émergence de nouveaux modes de production ou de nouvelles technologies.

Le caractère structurant de certains secteurs industriels est à l'origine de la mise en place des pôles de compétitivité, certains d'entre eux se portant sur des activités industrielles « traditionnelles » (l'industrie textile via Up'Tex, l'industrie automobile et ferroviaire via l'Trans, la valorisation des produits de la mer via Aquimer, le recyclage et l'économie circulaire via Team²) mais recourant à des technologies innovantes. Les recherches engagées autour de la chimie du végétal avec les pôles Industrie et Agro-Ressources et MATIKEM se sont également développées sur la base d'un potentiel agricole et industriel. La future région est en effet spécialisée dans les grandes cultures : betterave à sucre, céréales (blé...), oléagineux (colza notamment), légumes destinés à la transformation, pommes de terre... L'origine de l'implantation de l'industrie chimique s'explique quant à elle principalement par une tradition ouvrière importante, par la localisation géographique de la nouvelle région ainsi que par la disponibilité de l'eau, ressource dont les besoins pour cette industrie sont toujours conséquents.

Evolution de l'emploi industriel de la nouvelle région entre 2008 et 2013



Source : DIPPAD/ARP à partir de la source ACOSS

Légende du graphique

- évolution plus défavorable qu'en moyenne nationale
- évolution conforme à la moyenne nationale
- évolution moins défavorable / plus favorable qu'en moyenne nationale

La taille de la bulle est proportionnelle aux effectifs.

Indice de spécificité : part de l'emploi d'un secteur dans l'emploi total de la nouvelle région rapporté à la part de l'emploi du secteur dans l'emploi total en France. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation de l'emploi sectoriel au sein de la nouvelle région par rapport à la France.

3. Le rôle moteur des services pour le développement économique de la nouvelle région

Les services jouent un rôle moteur dans l'économie ; certaines activités tertiaires, en particulier lorsqu'elles sont non-échangeables, vitalisent les territoires et contribuent à leur développement (favorisant l'attractivité pour les entreprises, pour la population...). La nouvelle région disposera de pôles de compétitivité dans ces activités tertiaire via PICOM (Commerce du Futur) et NSL (Nutrition Santé Longévité).

L'emploi salarié du tertiaire est représenté à hauteur de 77,1%. Ce pourcentage est en constante progression depuis 1999, mais reste inférieur de plus de deux points à la moyenne nationale.

Les emplois dans le commerce, légèrement sur-représentés au sein de la nouvelle région ont, depuis la crise économique et financière, reculé de 3,8% contre -2,0% à l'échelon national (sur une période d'observation 2008 à 2013). Les emplois salariés privés des services ont en revanche progressé de 2%, dans des proportions comparables à l'évolution nationale.

La nouvelle région présente des spécificités marquées pour les activités de la santé, l'enseignement, l'action sociale, ou encore pour l'administration publique. La part de l'emploi public⁴ s'élève à 26,5% en 2012, contre 23,9% à l'échelon national. Les départements de la Somme et de l'Aisne enregistrent les taux les plus élevés : respectivement 30,4% et 29,2%. Cette part s'élève à 36,3% sur Amiens Métropole, soit un poids important d'emplois publics par comparaison à d'autres agglomérations de même taille (Métropole Lilloise : 26,6%).

Les emplois qui se sont développés sont surtout concentrés dans les activités de service (action sociale, activités récréatives, activités de services administratifs et de soutien, autres activités de services)⁵. Pour certaines activités, on relève une progression plus favorable qu'en moyenne nationale sous l'effet d'un rattrapage (hébergement / restauration, arts/spectacles/activités récréatives...). *A contrario*, d'autres secteurs enregistrent un recul de l'emploi alors qu'ils sont en progression en moyenne nationale, c'est le cas par exemple des activités de recherche et de développement scientifique.

| Secteurs d'activité | Emplois salariés privés en 2013 | Indice de spécificité | Évo. (valeur) 08-13 | Évo. (%) 08-13 | Évo. France 08-13 |
|--|---------------------------------|-----------------------|---------------------|----------------|-------------------|
| Activités enregistrant les progressions d'emplois les plus élevées | | | | | |
| Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement | 106 306 | 1,17 | +11 813 | +12,5% | +12,5% |
| Hébergement et restauration | 60 960 | 0,79 | +4 287 | +7,6% | +6,4% |
| Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques | 61 211 | 0,82 | +3 387 | +5,9% | +5,3% |
| Activités pour la santé humaine | 48 382 | 1,09 | +2 309 | +5,0% | +5,4% |
| Arts, spectacles et activités récréatives | 19 617 | 0,81 | +1 963 | +11,1% | +5,5% |

Source : ACOSS

⁴ Source INSEE – Connaissance Locale de l'Appareil Productif, 2012.

⁵ Etude des données ACOSS.

Globalement, la moindre croissance de l'emploi tertiaire comparée à la France s'explique largement par la restructuration profonde du tissu productif : le repli de l'économie productive a contribué au solde migratoire déficitaire. Sur les territoires concernés, les activités de la sphère présentielle (commerce, construction, services aux particuliers...) ont été moins stimulées (moins de ménages présents).

Toutefois, la nouvelle région dispose d'atouts en matière de développement résidentiel⁶. Des gisements d'emploi peuvent être exploités sous l'angle du tourisme et des échanges domicile / travail avec les régions et Pays voisins :

- certaines zones dynamiques démographiquement demeurent assez mal pourvues en activité relevant de la sphère présentielle (Sud Oise par exemple),
- le tourisme et ses activités connexes (hôtellerie restauration) présentent un potentiel de développement important. Sur 6 ans, et en dépit de la crise économique, le secteur⁷ a enregistré une croissance de 7,4% de ses emplois (représentant un gain de plus de 4 600 emplois), contre +5,5% en moyenne nationale. Dans le détail cependant, l'évolution est plus contrastée par sous-secteurs. Les secteurs de la restauration (tiré par la restauration rapide avec +30,5 %) et des loisirs/tourisme ont bien résisté à la crise en région, tandis que les activités d'hébergement, par ailleurs sous-représentées au sein de la nouvelle région, enregistrent un léger recul de l'emploi (-1,5%).

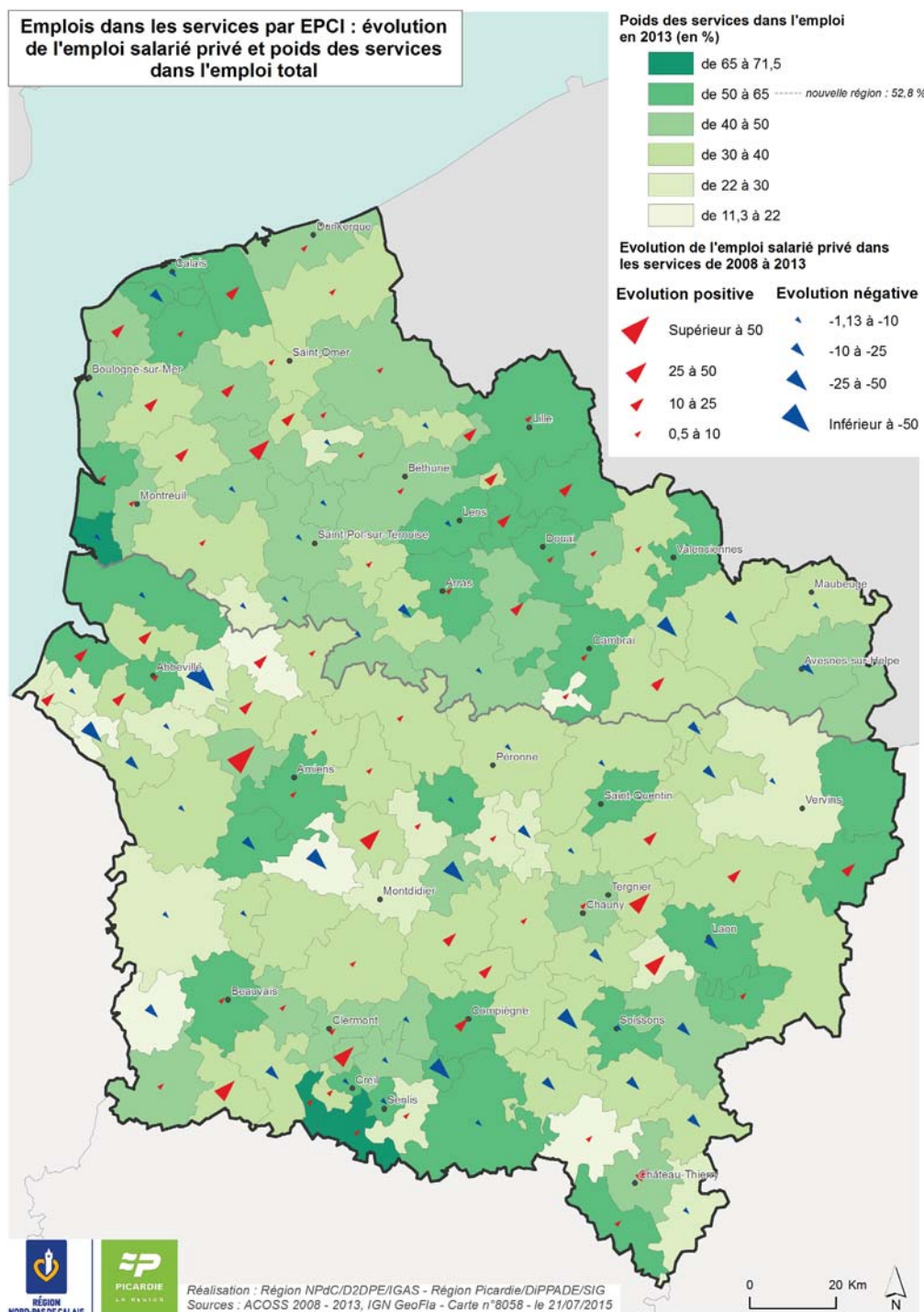
L'hypothèse posée par les économistes de la proximité consiste en effet à démontrer que, sur un territoire donné, le développement économique résidentiel irrigue aujourd'hui davantage le développement social que ne le fait le développement productif, même si ces notions ne sont pas opposables puisque ce sont sur les revenus productifs que se greffent l'existence même des autres revenus. L'économie de proximité est majoritairement composée d'activités créant de la richesse à usage local. Elle est essentiellement tournée vers la satisfaction des besoins des populations présentes sur le territoire, dont le développement dépend de la capacité du même territoire à consommer localement. Toutefois, le développement résidentiel ne s'accompagne pas « automatiquement » du développement de l'emploi présentiel. Par exemple, un territoire accueillant de nombreux actifs travaillant dans une autre région ne capte pas nécessairement les habitudes de consommation et de services de ses navetteurs (les enfants peuvent être scolarisés dans la commune de travail par exemple). Certains territoires présentent donc des potentiels de captation élevés mais qui ne se sont pas nécessairement retransformés localement.

Ainsi, les caractéristiques structurelles d'un territoire, en particulier le tissu productif ainsi que le degré de spécialisation, sont certes des éléments déterminants de son potentiel de développement, mais ne constituent pas des facteurs exclusifs. Dans la lignée des travaux développés sur l'économie présentielle, le développement résidentiel constitue une variable clef à considérer. L'un des enjeux pour la nouvelle région consistera à mieux « capter » les revenus issus du développement résidentiel.

⁶ L'économie résidentielle est une économie de flux qui se compose de différents types de revenu qui viennent de l'extérieur (pensions de retraite, dépenses touristiques, « revenus dortoir »...).

⁷ Regroupant des activités de l'hébergement, de la restauration et du loisir-tourisme.

Sur ce principe, la nouvelle région doit s'appuyer sur ses capacités d'ouverture, et permettre l'accroissement de son attractivité, en se basant d'une part sur les échanges de proximité - les liens avec l'Île-de-France et la Belgique et, plus largement au sein du triangle Paris Londres Bruxelles, sont notables, en particulier sous l'angle des mobilités domicile travail et du tourisme -, et d'autre part sur le rayonnement à l'international induit par ses spécificités industrielles et son positionnement sur ses filières d'excellence.



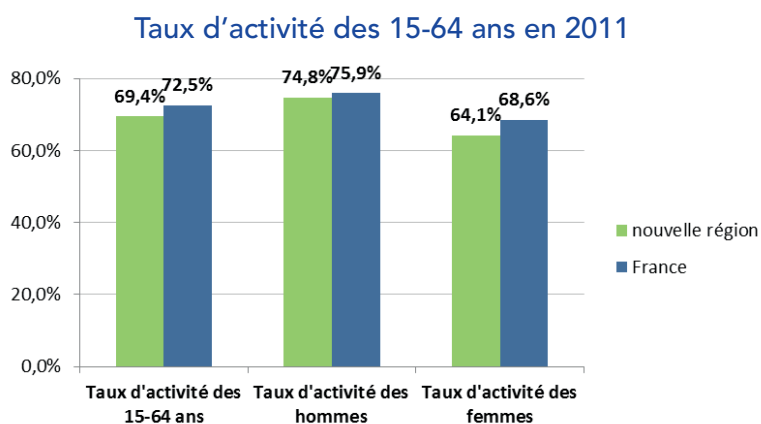
II. Un marché de l'emploi régional fragmenté mais dont certains attracteurs se renforcent

1. LA NOUVELLE RÉGION AU 4ÈME RANG NATIONAL PAR LE NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS

1. Un faible taux d'activité des femmes

La nouvelle région compte près de 2,7 millions d'actifs (actifs occupés et chômeurs) parmi les 15-24 ans. Le taux d'activité s'établit à 69,4%, soit 3 points de moins qu'en moyenne nationale.

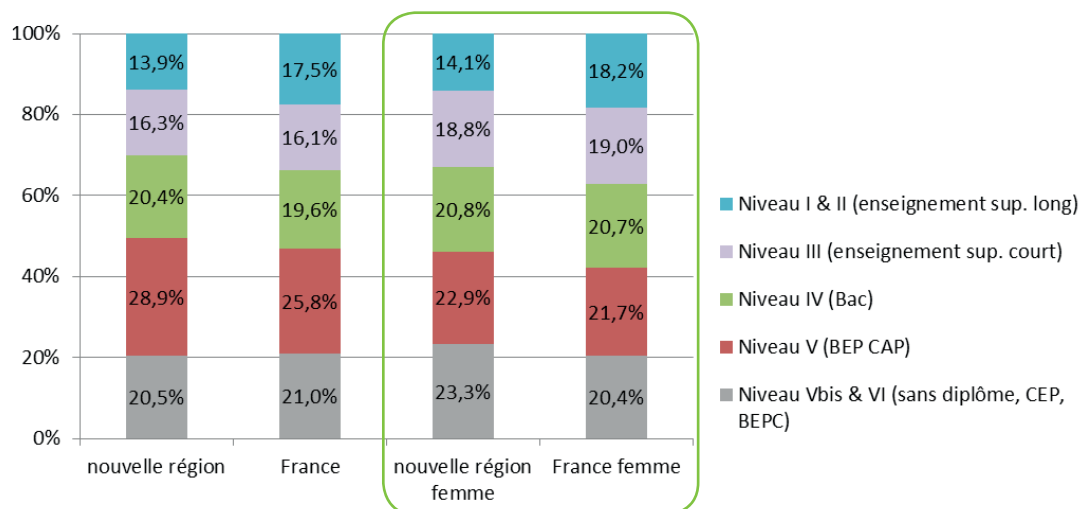
L'écart s'explique en majeure partie par une moindre activité des femmes, avec un écart de 4,5 points à la moyenne française.



Source : INSEE – RP 2011, exploitations principales

Le niveau de formation plus faible que celui des Françaises (23,3% des femmes de la nouvelle région ne disposent d'aucun diplôme, contre 20,4% en moyenne en France), ainsi que la sur-représentation des activités industrielles - qui emploient majoritairement des hommes - constituent quelques-unes des raisons de ce faible taux d'activité.

Niveau de diplôme de la population active



Source : INSEE – RP 2011

2. La nouvelle région compte 2,1 millions d'actifs occupés

Avec 2,1 millions d'actifs en emploi au lieu de travail en 2011, la nouvelle région concentre 8,1% de l'emploi national. Près de 46% des actifs travaillent dans le département du Nord, 22% travaillent sur le département du Pas-de-Calais. Enfin près d'un actif sur trois travaille dans l'un des trois départements picards.

La nouvelle région se classe au **5ème rang** des régions françaises par la taille de sa population active occupée, et au **4ème rang** pour le nombre d'actifs occupés au lieu de travail. Le rapport entre ces deux mesures s'établit à 94%, ce qui suppose des migrations interrégionales (soit dans ce cas précis de davantage d'actifs qui sortent du périmètre étudié). En décomposant ce ratio selon le découpage régional encore en vigueur, la Picardie présente un ratio de 88%, en lien avec les importants échanges avec l'Île de France : 120 000 résidents vont chaque jour y travailler tandis que près de 18 000 franciliens font le trajet inverse.

Actifs en emploi, lieu de résidence et lieu de travail

| | Nb d'actifs en emploi au lieu de résidence | Rang | Nb d'actifs en emploi au lieu de travail | Rang | Rapport AELT/AELR* |
|---|--|------|--|------|--------------------|
| Ile de France | 5 402 457 | 1 | 5 659 717 | 1 | 1,05 |
| Auvergne Rhône Alpes | 3 236 294 | 2 | 3 150 819 | 2 | 0,97 |
| Aquitaine Limousin Poitou Charentes | 2 329 191 | 3 | 2 307 758 | 3 | 0,99 |
| Picardie Nord Pas de Calais | 2 288 714 | 5 | 2 151 856 | 4 | 0,94 |
| Languedoc Roussillon Midi Pyrénées | 2 174 743 | 6 | 2 142 218 | 5 | 0,99 |
| Alsace Champagne Ardenne Lorraine | 2 297 616 | 4 | 2 139 916 | 6 | 0,93 |
| PACA | 1 903 654 | 7 | 1 881 392 | 7 | 0,99 |
| Pays de la Loire | 1 510 577 | 8 | 1 493 741 | 8 | 0,99 |
| Basse Normandie Haute Normandie | 1 338 654 | 9 | 1 298 882 | 9 | 0,97 |
| Bretagne | 1 313 015 | 10 | 1 297 496 | 10 | 0,99 |
| Bourgogne Franche Comté | 1 148 543 | 11 | 1 106 906 | 11 | 0,96 |
| Centre | 1 051 438 | 12 | 997 274 | 12 | 0,95 |
| DOM | 566 123 | 13 | 565 845 | 13 | 1,00 |
| Corse | 124 653 | 14 | 123 576 | 14 | 0,99 |
| France | 26 685 672 | | 26 317 395 | | 0,99 |

Classement prenant en compte le redécoupage des régions qui entrera en vigueur en 2016.

* Rapport entre les actifs au lieu de travail et les actifs au lieu de résidence. Supérieur à 1, il indique que le nombre d'actifs qui viennent travailler dans un territoire donné est supérieur au nombre d'actifs qui y résident.

Source : INSEE – RP 2011, exploitations complémentaires

3. Les mobilités domicile / travail : la coexistence de plusieurs « marchés » locaux de l'emploi

6,5% des actifs quittent la nouvelle région pour aller travailler dans une autre région (soit un peu plus de 150 000 actifs), tandis que 1,3% (soit un peu plus de 29 500 actifs) travaillent à l'étranger (soit au total 7,8% des actifs qui travaillent en dehors de la nouvelle région). Il s'agit principalement de flux transfrontaliers du Nord vers la Belgique tandis que 10 000 actifs belges font le trajet inverse. L'importance de ces flux a été favorisée par des avantages fiscaux pour les résidents français jusqu'en 2012. Si ces avantages se sont réduits, d'autres facteurs tendent à favoriser l'emploi frontalier à l'image de besoins de main d'œuvre importants dans plusieurs arrondissements flamands frontaliers.

Les mobilités domicile / travail en 2010

| | Entrants (issus des régions françaises) | Sortants |
|-----------------------------|--|------------------------------------|
| Nb actifs concernés | 38 517 | 179 546 |
| % d'actifs concernés | 1,8% | 7,8% |
| | Principales régions de résidence (viennent travailler dans la nouvelle région) | Principales régions de destination |
| | Ile de France 17 732 | Ile de France 119 746 |
| | Belgique Env. 10 000* | Etranger 29 554 |
| | Haute-Normandie 8 690 | Champagne-Ardenne 9 869 |
| | Champagne-Ardenne 3 868 | Haute-Normandie 8 806 |
| | | Rhône-Alpes 2 223 |
| | | Provence Alpes Côte d'Azur 1 103 |

Source : INSEE – fichier mobilité domicile travail 2010

* Données Belgique non comprises dans les 38 517 entrants. Source Eurostat

Les analyses du Repère « Aménagement⁸ » ont souligné que certains territoires apparaissent multi-polarisés et donc soumis à de nombreuses formes de déplacements, alors que d'autres fonctionnent davantage en vase clos, les pôles d'emploi et leurs couronnes périurbaines étant incluses dans le même espace (métropole lilloise et nord Littoral notamment). Il en résulte des différences significatives en termes de flux, que l'analyse des mobilités entre départements de la nouvelle région illustre bien. Les flux sortants des départements du Nord et de la Somme sont les plus restreints. Sur ces zones, respectivement 95,6% et 89,4% des actifs résident et travaillent au sein du même département. Il en est tout autrement dans l'Aisne, et surtout dans l'Oise, qui pour l'un développe des flux de proximité avec son département voisin de la Marne, et pour l'autre est sous influence francilienne (24,8% des actifs Isariens quittent chaque jour le département pour la région Ile-de-France). Néanmoins, les déplacements domicile / travail sont de plus en plus nombreux au niveau infrarégional (croissance du nombre d'actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence), faisant apparaître des territoires qui accueillent (Abbeville, Amiens, Arras, Lille, Compiègne...) ou qui alimentent. Si les familles s'éloignent des centres, les actifs sont nombreux à y garder un emploi.

On peut observer que la nouvelle région compte de nombreux pôles d'emploi secondaires, notamment en Picardie (Abbeville, Saint-Quentin, Beauvais, Compiègne...) autour desquels se maintiennent des marchés locaux de travail.

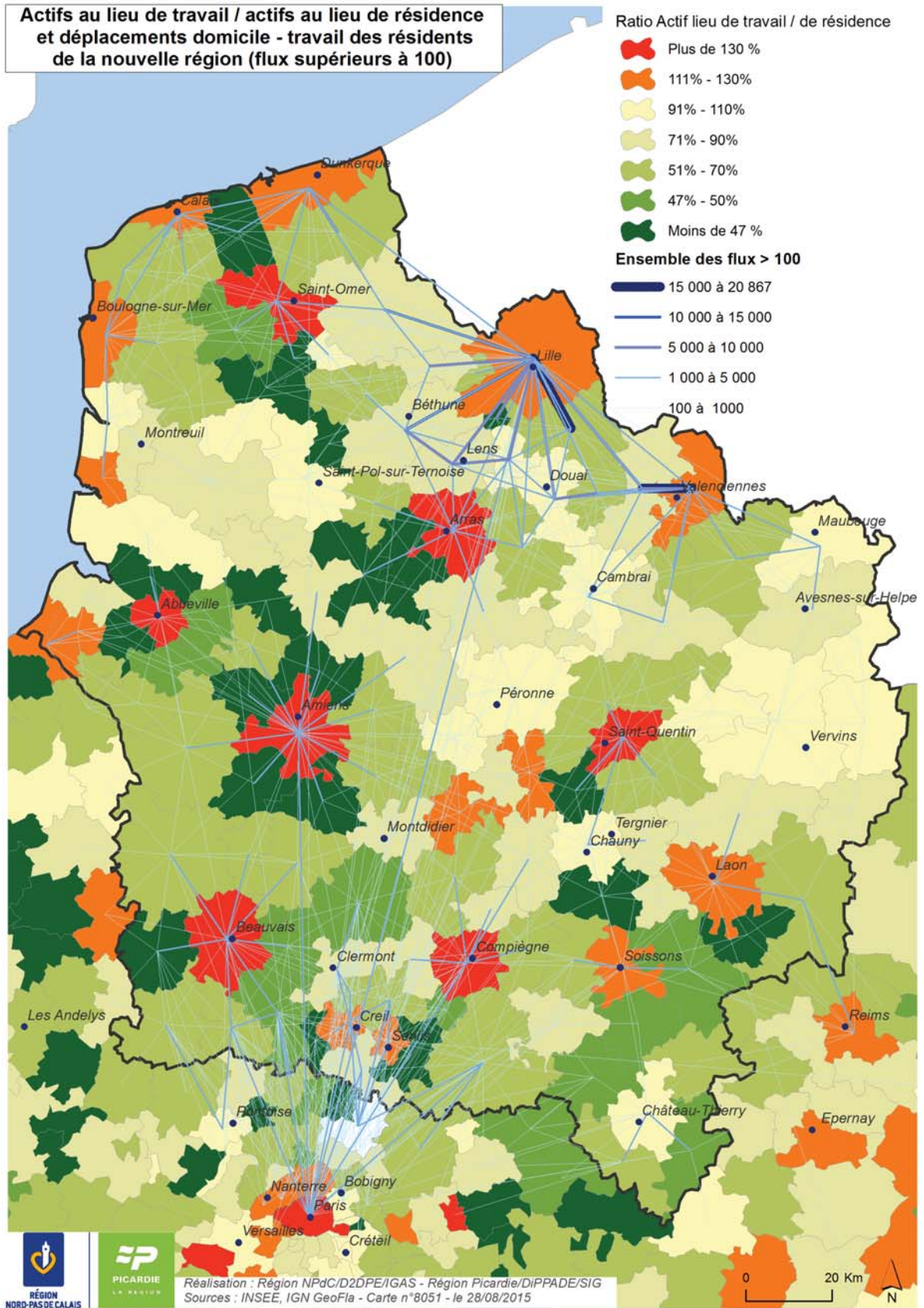
⁸ Repères pour la nouvelle région : des enjeux régionaux d'aménagement au prisme de l'organisation territoriale de la nouvelle région – Repère n°4 – juin 2015.

L'observation des flux au sein de la région montre pourtant de faibles interactions entre départements nordistes et picards (les échanges de l'Aisne ou de la Somme vers le Pas-de-Calais sont par exemple infimes).

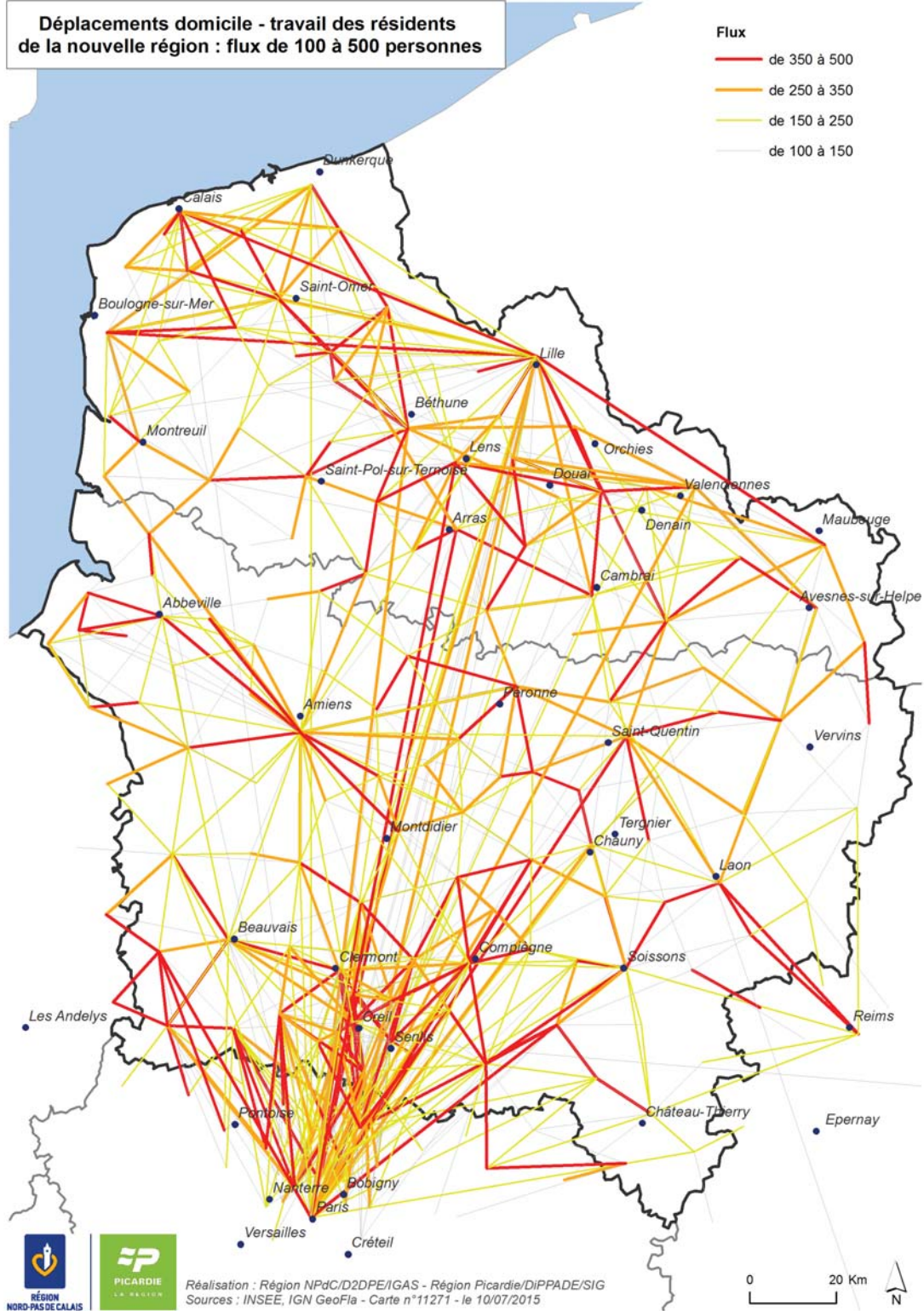
En outre, il persiste un paradoxe entre des actifs de plus en plus mobiles et une frange de population qui reste peu mobile. Les conseillers et professionnels de l'emploi ont généralement une conscience forte des inégalités socioéconomiques et culturelles devant la mobilité. Celle-ci est perçue comme un « état d'esprit », relevant d'une forme d'apprentissage de l'autonomie et de l'environnement social professionnel. L'éloignement de l'emploi est toujours perçu comme un frein majeur à la sortie du chômage.

Le fait que les mobilités soient particulièrement importantes en flux au sein de la nouvelle région et qu'elles posent de fait un enjeu d'action publique ne doit donc pas minimiser a contrario les difficultés de mobilité rencontrées par une partie de la population. En effet, sous les effets du chômage et de difficultés sociales importantes, certains habitants sont à l'inverse très sédentaires, qu'ils résident en milieu à dominante rurale ou urbaine.

**Actifs au lieu de travail / actifs au lieu de résidence
et déplacements domicile - travail des résidents
de la nouvelle région (flux supérieurs à 100)**



Déplacements domicile - travail des résidents de la nouvelle région : flux de 100 à 500 personnes



2. UN DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AUTOUR DES GRANDS PÔLES URBAINS, UNE CROISSANCE PLUS LENTE AILLEURS

1. Une progression de l'emploi corrélée au dynamisme démographique dans les communes appartenant à la couronne des grands pôles urbains

D'un point de vue démographique et de façon globale, les villes – qu'elles appartiennent à un grand, moyen ou petit pôle - perdent de la population au profit des espaces périurbains et ruraux.

Sur la même période d'observation (2006 à 2011), l'emploi au lieu de travail a globalement stagné. Dans le détail - à l'exception de la métropole lilloise et de quelques grandes villes (Villeneuve-d'Ascq, Beauvais) - l'emploi s'est surtout développé dans les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle. On y compte 6 096 emplois de plus qu'en 2006, en réponse à la progression démographique (+3,2%). Les emplois qui se sont développés sont surtout concentrés dans les activités de service (action sociale, activités récréatives, activités de services administratifs et de soutien, autres activités de services)⁹.

La progression des actifs au lieu de travail dans ces communes n'a pas été homogène partout. L'emploi s'est essentiellement développé dans quelques communes des zones urbaines de Lille (Orchies, Ennevelin, Fretin...), de Dunkerque (Bierne), de Beauvais, de Calais. On relève aussi une progression dans quelques communes sous influence francilienne, imputable au développement résidentiel (Chantilly, Chambly, Lamorlaye...).

En revanche, la plupart des villes moyennes de la nouvelle région apparaissent fragilisées sur le plan démographique et économique.

⁹ Etude des données ACOSS.

| Catégorie de communes au sein de la nouvelle région | Population en 2011 | Evo. de la pop 06/11, en valeur | Evo. de la pop 06/11, en % | AELT* 2011 | Evo. emploi 06/11, en valeur | Evo. emploi 06/11, en % |
|--|--------------------|---------------------------------|----------------------------|------------------|------------------------------|-------------------------|
| 111 : Communes appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus) | 3 683 247 | -9991 | -0,3% | 1 569 795 | -1588 | -0,1% |
| 112 : Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle | 1 109 051 | +34085 | +3,2% | 243 740 | +6096 | +2,6% |
| 120 : Communes multipolarisées des grandes aires urbaines | 514 650 | +16867 | +3,4% | 126 014 | -604 | -0,5% |
| 211 : Communes appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 108 935 | -1997 | -1,8% | 46 477 | -2516 | -5,1% |
| 212 : Communes appartenant à la couronne d'un moyen pôle | 5 746 | +383 | +7,1% | 809 | +154 | +23,5% |
| 221 : Communes appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 131 021 | -2025 | -1,5% | 65 338 | -1574 | -2,4% |
| 222 : Communes appartenant à la couronne d'un petit pôle | 4 909 | +74 | +1,5% | 624 | +6 | +1,0% |
| 300 : Autre commune multipolarisée | 286 327 | +8397 | +3,0% | 61 952 | -1557 | -2,5% |
| 400 : Commune isolée hors influence des pôles | 116 284 | +1367 | +1,2% | 37 107 | -1632 | -4,2% |
| Total | 5 960 170 | +47161 | +0,8% | 2 151 856 | -3216 | -0,1% |

Source : INSEE RP 2011

* Actifs en emploi au lieu de travail

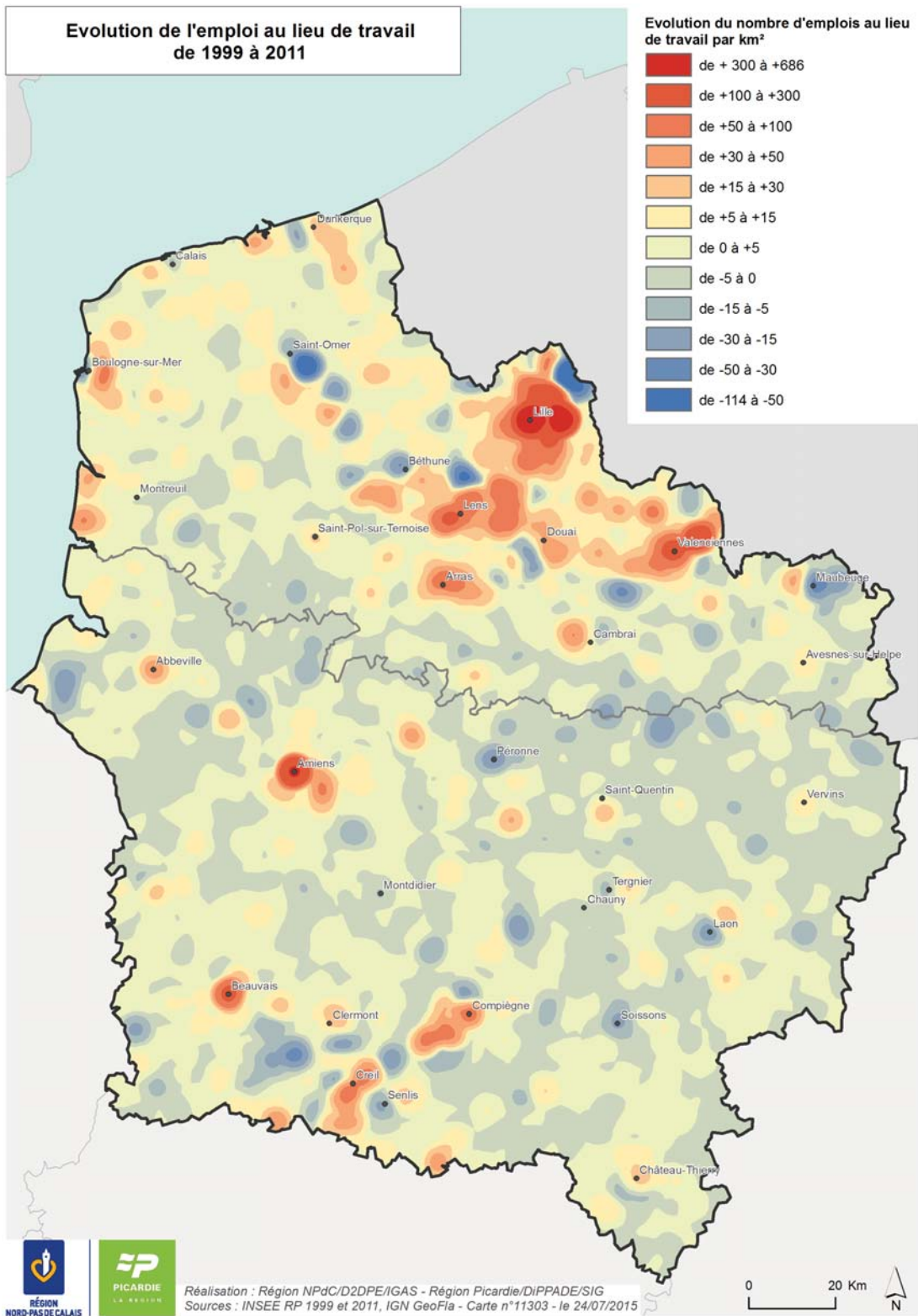
2. En dehors des grands pôles urbains, une transformation économique à accompagner sur certains territoires démographiquement dynamiques

Certains territoires ruraux de la nouvelle région, comme c'est aussi le cas dans d'autres régions françaises, enregistrent un développement qui se caractérise par des dynamiques démographiques ou économiques sur un modèle qui se distingue du déclin industriel rural et du périurbain résidentiel.

Ce constat s'observe surtout dans le zonage en aire urbaine des autres communes multipolarisées, essentiellement présentes sur la partie picarde de la nouvelle région. Ces dernières enregistrent une croissance démographique de l'ordre de 3% sur la période d'observation 2006 à 2011, mais le dynamisme observé sur certaines zones ne conduit pas nécessairement au développement de ces territoires (certaines communes de la communauté de communes du Sud-Ouest Amiénois, du Pays Neslois, de Chauny Tergnier, de la Picardie Verte...), notamment dans la création des emplois de services.

Il y a sur ce point un enjeu de développement économique, basée d'abord sur les besoins peu ou mal couverts des territoires concernés, et à relier aux enjeux de développement de l'emploi présentiel évoqués précédemment.





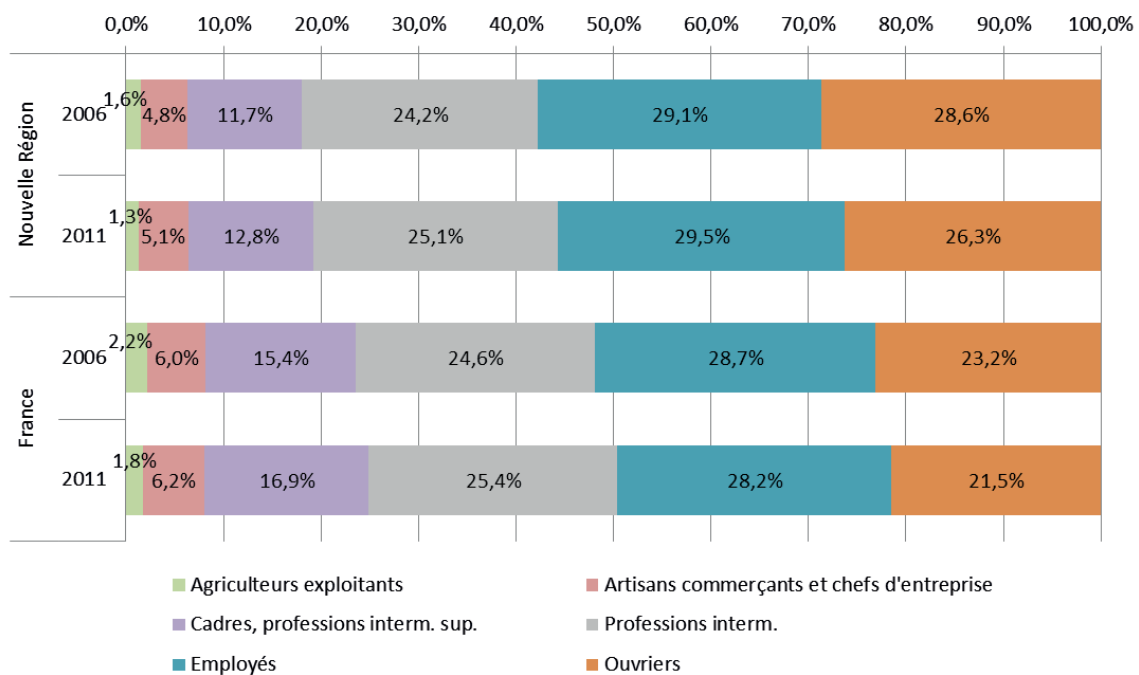
3. Des spécialisations professionnelles qui varient selon les formes urbaines

Les catégories sociales les plus présentes au sein de la nouvelle région sont les employés et les ouvriers : ils occupent plus 55% des actifs, soit 6,1 points de plus qu'en moyenne en France.

Entre 2006 et 2011, la part des emplois les plus qualifiés (professions intermédiaires, cadres...) a légèrement progressé, comme en France, tandis que la part des ouvriers a reculé de 2,3 points.

Avec 25,1% des actifs en emploi, les professions intermédiaires sont représentées dans des proportions conformes à celles enregistrées au niveau national.

Structure par catégories sociales des actifs occupés en 2006 et 2011



Actifs en emploi au lieu de travail
Source : INSEE – RP 2011, exploitations complémentaires

Les catégories sociales sont réparties de façon diverse sur l'ensemble de la nouvelle région, entre les territoires urbains à forte concentration de cadres et de professions intermédiaires supérieures (Lille, Senlis, Amiens, Compiègne...), des aires urbaines où l'emploi public est fortement représenté et où l'on compte une importante part d'employés (Abbeville, Montdidier, Calais, Péronne...), ou encore d'autres territoires où la proportion d'ouvriers est élevée (aires urbaines de Eu, Roye, Feuquières en Vimeu, autres communes multipolarisées...). Ceci est lié à la répartition des secteurs d'activité et des entreprises sur le territoire.

La comparaison de la structure par catégories sociales entre 2006 et 2011 n'a pas révélé d'écarts significatifs entre types de formes urbaines, à l'exception des communes appartenant à la couronne d'un grand pôle ainsi que les communes multipolarisées des grandes aires urbaines qui enregistrent une progression de leur proportion de cadres, de professions intermédiaires et d'employés (en lien avec la progression démographique enregistrée sur ces zones).

De façon générale, les activités tertiaires qui sont sur-représentées au sein de la nouvelle région comparée à la moyenne française sont celles de l'enseignement, de l'hébergement social / action sociale, de la santé, tandis que les activités d'hébergement / restauration, les activités juridiques et comptables, ainsi que les arts, spectacles et activités récréatives présentent un moindre poids.

Focus sur les emplois de cadres des fonctions métropolitaines

En 2011, la nouvelle région compte plus de 136 800 emplois de cadres des fonctions métropolitaines, représentant 6,4% de l'emploi total, contre une moyenne nationale de 10,2%, et une moyenne pour la France de province de 7,3%. Ces emplois sont en progression de +12% sur cinq ans.

Ces fonctions sont liées aux prestations intellectuelles, à la conception-recherche, au commerce inter-entreprise, à la gestion ou à la culture et aux loisirs. Ces différentes activités constituent un élément essentiel d'attractivité des métropoles urbaines, et jouent un rôle moteur sur d'autres fonctions productives.

La zone d'emploi de Lille concentre un tiers de ces emplois, suivie de Roubaix-Tourcoing (10,1%), d'Amiens (6,0%) et de Roissy-Sud (partie picarde, 5,9%).

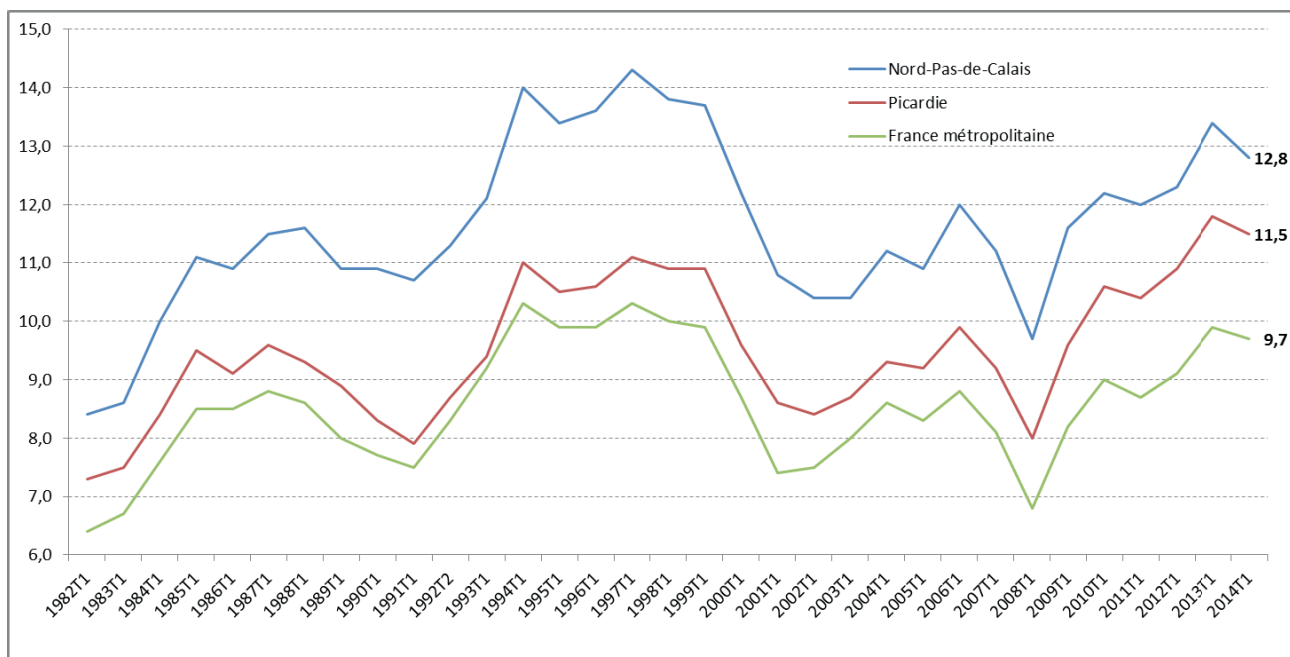
3. CHÔMAGE : UNE SITUATION TRÈS DÉGRADÉE POUR LES JEUNES

1. Un taux de chômage élevé

La nouvelle région a été fortement marquée par la crise structurelle de 2008. Cela s'est traduit par une augmentation quasi continue du taux de chômage jusqu'en 2013, selon une trajectoire comparable à celle de la France métropolitaine. Au 1er trimestre 2014, et à l'instar de la France, Picardie et Nord-Pas de Calais relèvent un recul sensible du taux de chômage. A cette date, le chômage touche 11,5% de la population active pour la première, et 12,8% pour la seconde.

Les difficultés sur le marché du travail peuvent atteindre des niveaux particulièrement élevés à l'échelle des zones d'emploi : 7 d'entre elles enregistrent un taux de chômage supérieur de 5 points à la moyenne nationale. Si le taux de chômage a globalement augmenté au cours des 5 dernières années, la région apparaît dans une dynamique moins défavorable que la France métropolitaine avec une hausse plus modérée dans de nombreux territoires.

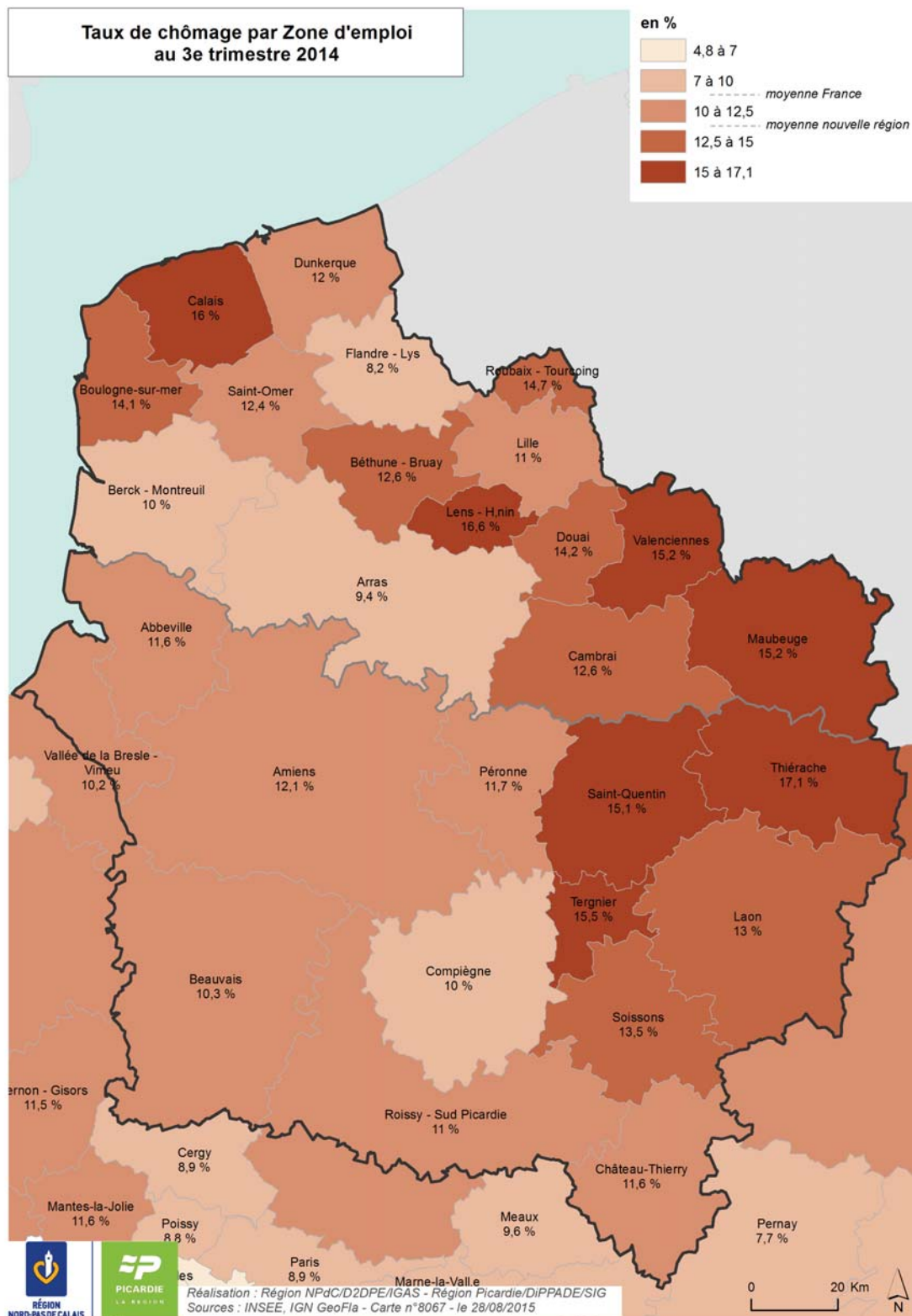
Evolution des taux de chômage trimestriel (1982/2014)



Source : INSEE, taux de chômage localisé

L'importance du chômage touche pourtant de nombreux territoires avec une continuité de difficultés de la zone d'emploi de Maubeuge à celle de Calais englobant l'ensemble des territoires miniers. Un deuxième axe nord-sud apparaît reliant Maubeuge à plusieurs zones d'emploi de l'Aisne. Plusieurs espaces apparaissent toutefois dans une situation moins défavorable avec un taux de chômage qui se rapproche des standards nationaux. C'est en particulier le cas, des zones d'emploi de Flandre-Lys et de Lille même si la métropole lilloise se caractérise par d'importantes disparités et un taux de chômage élevé sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing. La situation est également plus favorable dans l'Arrageois et le Montreuillois ainsi que dans les zones d'emplois situées au sud de la nouvelle région (Compiègne, Beauvais, Roissy-Sud Picardie). Ces dernières bénéficient notamment des emplois de l'Île-de-France.

Certains territoires sont plus sensibles que d'autres à la conjoncture économique, cumulant plusieurs handicaps, comme des spécialisations industrielles en déclin prononcées, une faible tertiarisation de l'économie, un enclavement territorial, ou encore un niveau faible de formation initiale (Thiérache par exemple). A l'inverse, les zones métropolitaines et urbaines ont été moins sensibles à la conjoncture et les fluctuations du taux de chômage post-crise y ont été plus faibles (Lille, Flandre Lys, Arras, Abbeville, Compiègne).



2. Les jeunes particulièrement touchés

Avec plus de 106 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans au 31/12/2014, la nouvelle région compte 18,6% de jeunes au chômage, contre 15,0% en moyenne nationale. De la même façon, le calcul de la part des jeunes de non-insérés (ni en emploi ni en études) est aussi plus marqué : il atteint 27% des jeunes de 18 à 24 ans au recensement de 2011, soit un écart supérieur à 5,4 points à la moyenne française.

Structure par sexe et âge des demandeurs d'emploi en fin de mois (unité : milliers)

| DEFM au 31.12.2014 | nouvelle région | France |
|--|-----------------|---------|
| Demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C | 561,4 | 5 218,2 |
| Part des moins de 25 ans | 18,9% | 15,0% |
| Part des 50 ans et plus | 20,3% | 20,9% |
| Demandeurs d'emploi de longue durée | 47,9% | 46,4% |
| Part des femmes | 47,5% | 48,4% |

Sources : Pôle Emploi, DARES, INSEE

Plusieurs facteurs expliquent l'importance du chômage des jeunes en région : d'abord le ralentissement économique enregistré ces dernières années qui touche en premier lieu l'emploi des jeunes. Ce phénomène a été accentué par la structure démographique de la nouvelle région qui compte davantage de jeunes qu'en moyenne nationale.

On peut mettre en avant le fait que les employeurs, en cas de ralentissement, préfèrent se séparer de leurs salariés les moins expérimentés. Mais cela vaut surtout pour les moins diplômés. Même si certains secteurs restent pourvoyeurs d'emplois dès les premiers niveaux de qualification (mécanique, métallurgie, industrie agro-alimentaire...), les compétences exigées se complexifient et demandent plus de polyvalence. Les attendus en matière de formation et d'expérience pour un niveau de poste tendent eux aussi à se renforcer. On constate en effet pour les plus diplômés une assez grande stabilité dans l'emploi qui tient au fait que les postes sur lesquels ils sont recrutés, plus qualifiés, sont moins sensibles à la conjoncture.

La précarité de l'emploi touche en premier lieu les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, plus nombreux au sein de la nouvelle région qu'en France (en 2011, ils représentaient près de 30% des 15-24 ans non scolarisés - soit 90 527 jeunes -, contre 26,1% en France).

| | | Population non scolarisée de 15 à 24 ans, diplôme le plus élevé | | | | | |
|-----------------|---------------------------|---|-----------------------|---------------|----------------|-----------------|--------------------|
| | Population 15-24 ans 2011 | Part Encore scolarisée | Part Niveau Vbis & VI | Part Niveau V | Part Niveau IV | Part Niveau III | Part Niveau I & II |
| nouvelle région | 782 860 | 61,1% | 29,7% | 27,6% | 24,7% | 12,4% | 5,5% |
| France | 7 947 721 | 64,7% | 26,1% | 27,1% | 26,4% | 13,4% | 7,0% |

Source : Insee, RP2011 exploitation principale

L'Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire¹⁰ classe Lille et Amiens aux premiers rangs des académies les plus exposées au risque d'échec scolaire.

La nouvelle région recense le plus grand nombre de cantons où les fragilités économique, familiale et culturelle se cumulent : la moitié des cantons du Nord Pas-de-Calais et un canton sur 3 en Picardie sont concernés.

10 Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage. CEREQ/DEPP du Ministère de l'Education Nationale 2014.

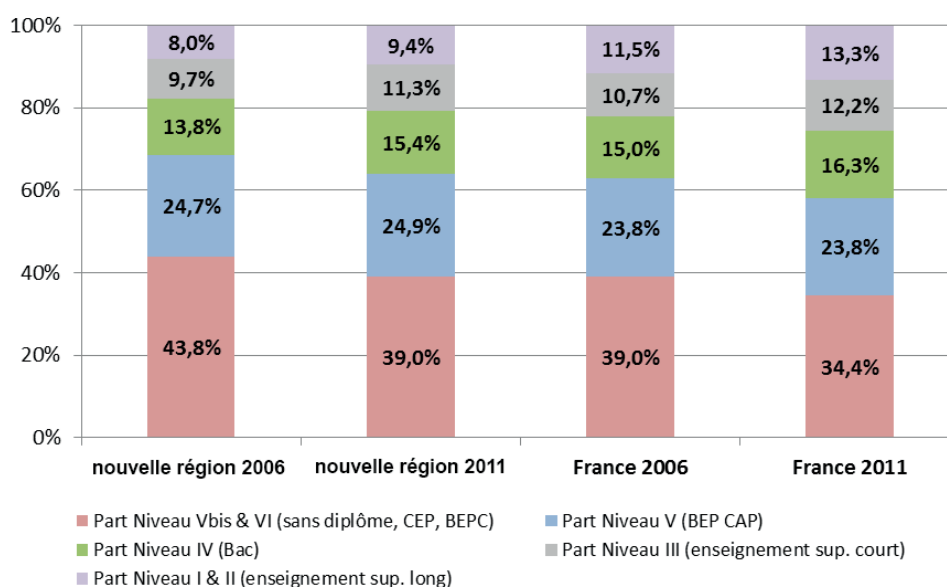
III. Les enjeux de la formation et de l'adaptation des compétences

1. UN RECUIL DE LA PART DE LA POPULATION NON DIPLÔMÉE ET UNE HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS

1. Un déficit récurrent de formation mais qui tend à se résorber progressivement

Le niveau de formation de la population de la nouvelle région reste inférieur à la moyenne nationale mais la part de population sans diplôme recule dans des proportions conformes à celles enregistrées en France (-5 points sur une période de 5 ans). Les parts de diplômés de niveau V, IV et III restent conformes à celles enregistrées pour la France, et même supérieure de 1 point pour les BEP / CAP en lien avec les vocations industrielles de l'ensemble régional. En revanche, les diplômés de l'enseignement supérieur long sont sous-représentés de près de 4 points, ce qui est à relier à la structure des emplois sur le territoire (moins d'emplois de cadres par exemple).

Niveau de diplôme le plus élevé obtenu par la population de 15 ans et plus non scolarisée



Source : Insee, RP2011, RP 2006, exploitation principale

La nouvelle région est l'une des régions les plus touchées par l'illettrisme. En 2012, l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) révèle que 11 % de la population âgée de 16 à 65 ans est en situation d'illettrisme contre 7% au niveau national (France métropolitaine uniquement). Toutefois, ce taux est en baisse par rapport à l'enquête de 2007 au niveau national (9 %) comme au niveau régional (14 % pour le Nord Pas de Calais ; le chiffre n'est pas disponible pour la Picardie).

Dans une moindre mesure, les jeunes sont également touchés par l'illettrisme. En 2014, 4,7 % des nordistes et 5,8 % des picards participants à la Journée Défense Citoyenneté sont en situation d'illettrisme (3,5 % pour la France métropolitaine). Depuis 2007, un rattrapage régional est en marche : le taux a baissé de plus de 2,5 points en région contre 1,4 point au niveau de la France métropolitaine.

2. Un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui progresse

Comme évoqué précédemment, le taux de scolarisation reste faible au regard de la moyenne française (61,1% contre 64,7%). On relève pourtant un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui progresse.

En effet, les académies d'Amiens et de Lille sont, avec celle de Rouen, les seules ayant vu leur taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université croître entre 2004 et 2012, pour s'établir respectivement à 52 % et 55 % (53,4% en moyenne nationale).

Effectifs étudiants – Année 2013-2014

| nouvelle région | France | | | |
|--|----------------|---------------|------------------|---------------|
| | Effectifs | Part | Effectifs | Part |
| Universités | 124 173 | 59,2% | 1 472 823 | 61,6% |
| <i>dont IUT</i> | 10 549 | 5,0% | 114 693 | 4,8% |
| Sections de Techniciens Supérieurs (STS) | 25 655 | 12,2% | 246 403 | 10,3% |
| Classes de Préparation aux Grandes Ecoles (CPGE) | 6 587 | 3,1% | 81 939 | 3,4% |
| Formations d'ingénieurs | 15 180 | 7,2% | 137 117 | 5,7% |
| Ecoles de commerce, vente, gestion, compta. | 10 329 | 4,9% | 133 895 | 5,6% |
| Autres écoles et formations d'ens. sup. | 30 460 | 14,5% | 342 488 | 14,3% |
| Ensemble | 209 794 | 100,0% | 2 389 013 | 100,0% |

Sources : Repères et Références Statistiques – Ministère de l'Education Nationale

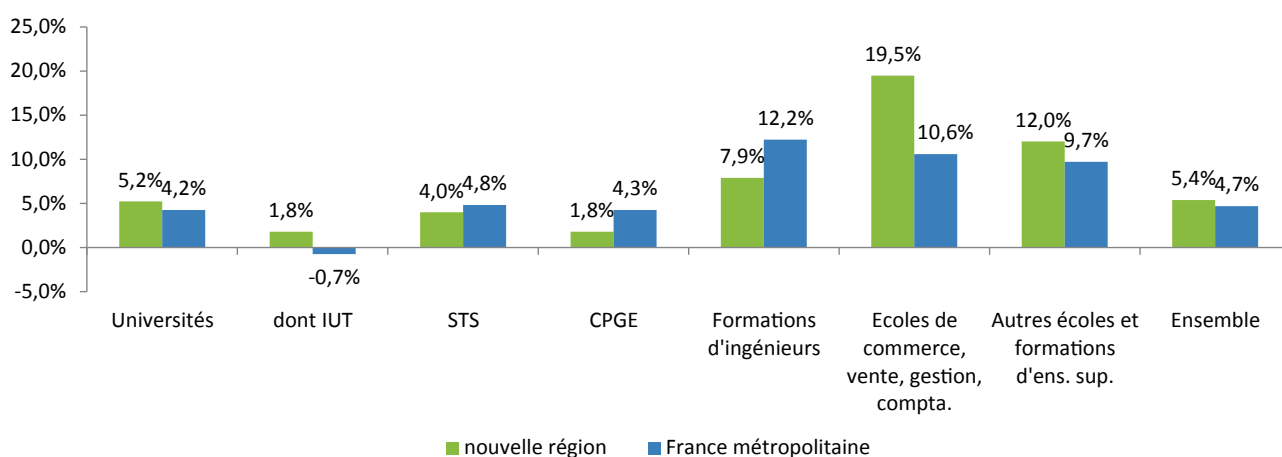


Avec environ 210 000 étudiants en 2013-2014, la nouvelle région rassemble près de 9 % des effectifs nationaux. Elle se distingue par une légère surreprésentation des effectifs en Sections de Techniciens Supérieurs et en formations d'ingénieurs.

Entre 2010 et 2013, les effectifs étudiants ont progressé plus nettement qu'en moyenne : +5,4 % contre 4,7 %.

Les plus fortes hausses concernent les écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité et les autres écoles et formations d'enseignement supérieur.

Evolution des effectifs étudiants entre les années 2010-2011 et 2013-2014



Sources : Repères et Références Statistiques – Ministère de l'Education Nationale

Focus sur l'entrée dans la vie active des jeunes

En 2013, 3 ans après leur sortie de formation, les jeunes de la nouvelle région sont moins souvent en emploi qu'en moyenne : 62% en Picardie et 64% en Nord Pas de Calais contre 68% en moyenne nationale.

Ceci s'explique en partie par la structure de la population concernée : les jeunes non diplômés représentent une part plus importante dans la nouvelle région, surtout en Picardie (24% contre 19% en Nord Pas de Calais et 17% en moyenne nationale).

Ces jeunes non diplômés ont des difficultés à trouver un emploi : seulement 29% d'entre eux en Picardie et 33% en Nord Pas de Calais ont un emploi 3 ans après la fin de leurs études (40% au niveau national).

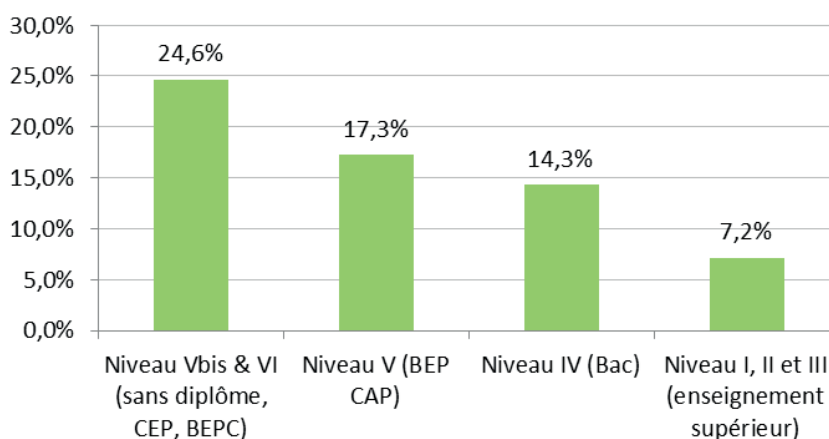
(Source : Enquête Génération 2010 du CEREQ, extension de l'enquête en Nord Pas de Calais et Picardie)

2. ACTIVITÉ ET QUALIFICATION : UNE TENDANCE À L'ÉLEVATION DES NIVEAUX DE FORMATION

1. Le risque de chômage se réduit avec l'élévation du niveau de diplôme

Les actifs sans diplôme ont une probabilité près de quatre fois plus importante d'être au chômage que les actifs diplômés du supérieur. Parmi ceux qui ont un diplôme qualifiant, avoir un niveau post-bac divise par 2,4 le risque d'être au chômage.

Taux de chômage selon le dernier diplôme obtenu – nouvelle région



Source : Insee, RP2011

2. Des décalages entre emploi et niveau de diplôme, en particulier dans l'industrie et le BTP

La ventilation des emplois par niveau de diplôme et familles professionnelles occupées constitue un bon indicateur de l'éventuel décalage entre emploi et formation.

On retrouve, globalement, le lien attendu entre niveau de qualification des FAP et niveau de diplôme des actifs qui les occupent, à savoir :

- Niveau peu ou pas diplômé (V bis et VI) : Familles professionnelles non qualifiées
- Niveau CAP/BEP (V) : FAP Ouvriers
- Niveau Bac (IV) : FAP Employés
- Niveau 1er cycle (III) : FAP TAM/PI
- Niveau 2ème et 3ème cycle (II et I) : FAP Cadres

On observe un déplacement vers le haut de cette équivalence, particulièrement sensible pour les ouvriers non qualifiés de l'industrie et du BTP, qui sont occupés majoritairement par des niveaux V, et pour les employés de comptabilité, de la banque et des assurances, qui sont occupés majoritairement par des niveaux III.

On peut penser que ce mouvement traduit à la fois :

- l'élévation du niveau de diplôme de la population au regard de la part encore conséquente d'offres d'emploi pas ou peu qualifiées (problématique quantitative) ;
- le fait que l'accès à un poste puisse permettre, si le niveau de diplôme est plus élevé, de passer ensuite plus facilement aux qualifications supérieures (problématique qualitative).

A contrario, d'autres domaines professionnels, comme l'agriculture, connaissent la situation inverse. C'est par exemple le cas pour les familles professionnelles des ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés, occupées majoritairement par des actifs qui ne détiennent aucun diplôme.

Ventilation des actifs selon leur niveau de diplôme et la qualification de la famille professionnelle occupée

| Domaines | Niveau V bis & VI (sans diplôme, CEP, BEPC) | Niveau V (BEP CAP) | Niveau IV (Bac) | Niveau III (enseignement sup. court) | Niveau I & II (enseignement sup. long) |
|--|---|--------------------|-----------------|--------------------------------------|--|
| Agriculture, marine, pêche, sylviculture | 30,6% | 31,7% | 21,2% | 12,0% | 4,5% |
| indéterminé | 21,5% | 30,7% | 25,9% | 16,3% | 5,6% |
| Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés | 41,6% | 34,2% | 16,7% | 5,7% | 1,7% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 15,0% | 21,9% | 22,4% | 29,6% | 11,2% |
| Ingénieurs et cadres | 5,3% | 10,8% | 16,0% | 19,0% | 48,9% |
| Bâtiment, travaux publics | 29,1% | 44,0% | 14,5% | 6,9% | 5,4% |
| Ouvriers non qualifiés | 43,4% | 42,0% | 11,2% | 2,5% | 0,9% |
| Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés | 27,2% | 52,2% | 15,2% | 3,7% | 1,7% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 18,0% | 34,4% | 20,5% | 20,6% | 6,5% |
| Ingénieurs et cadres | 5,5% | 10,5% | 9,4% | 18,6% | 55,9% |
| Industrie | 23,3% | 38,3% | 19,9% | 12,2% | 6,3% |
| Ouvriers non qualifiés | 39,5% | 40,0% | 16,2% | 3,3% | 1,0% |
| Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés | 23,8% | 47,8% | 20,6% | 6,2% | 1,6% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 10,7% | 29,5% | 24,9% | 27,7% | 7,2% |
| Ingénieurs et cadres | 4,2% | 9,7% | 10,9% | 23,3% | 51,9% |
| Tourisme et transports | 32,7% | 37,2% | 18,2% | 8,0% | 3,9% |
| Ouvriers non qualifiés | 43,2% | 33,6% | 17,5% | 4,1% | 1,8% |
| Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés | 34,3% | 43,5% | 16,1% | 4,7% | 1,4% |
| Employés | 15,4% | 22,2% | 31,6% | 22,3% | 8,4% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 17,4% | 25,6% | 25,2% | 23,0% | 8,9% |
| Ingénieurs et cadres | 8,5% | 13,2% | 17,1% | 23,2% | 38,0% |
| Artisanat | 54,9% | 26,7% | 12,1% | 4,1% | 2,1% |
| Ouvriers non qualifiés | 65,0% | 22,5% | 8,4% | 3,0% | 1,0% |
| Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés | 29,4% | 37,4% | 21,6% | 6,7% | 4,9% |
| Gestion, administration | 10,8% | 18,1% | 25,3% | 25,1% | 20,7% |
| indéterminé | 15,5% | 19,9% | 20,0% | 18,6% | 26,0% |
| Employés | 14,3% | 23,3% | 31,7% | 23,2% | 7,5% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 8,2% | 16,2% | 24,9% | 32,7% | 18,0% |
| Ingénieurs et cadres | 5,1% | 8,4% | 13,2% | 22,4% | 50,8% |
| Informatique | 6,6% | 9,0% | 15,2% | 29,3% | 40,0% |
| Employés | 17,3% | 25,8% | 29,0% | 20,7% | 7,2% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 8,3% | 13,0% | 22,7% | 40,4% | 15,5% |
| Ingénieurs et cadres | 3,2% | 2,8% | 6,8% | 22,6% | 64,6% |
| Etudes et recherche | 3,1% | 6,0% | 7,5% | 17,2% | 66,2% |
| Fonction publique et professions juridiques | 15,2% | 20,0% | 29,6% | 15,9% | 19,3% |
| Employés | 19,3% | 26,5% | 34,6% | 13,9% | 5,6% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 13,3% | 16,4% | 31,8% | 21,4% | 17,2% |
| Ingénieurs et cadres | 5,6% | 5,3% | 12,7% | 15,3% | 61,1% |
| Banques et assurances | 9,0% | 12,9% | 24,1% | 31,4% | 22,7% |
| Employés | 10,9% | 15,4% | 26,1% | 34,0% | 13,6% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 9,1% | 13,8% | 25,8% | 34,0% | 17,2% |
| Ingénieurs et cadres | 6,1% | 7,8% | 18,6% | 23,8% | 43,7% |
| Commerce | 17,2% | 23,0% | 27,0% | 20,4% | 12,4% |
| Employés | 21,7% | 28,8% | 31,7% | 13,3% | 4,5% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 15,5% | 20,7% | 25,3% | 26,4% | 12,1% |
| Ingénieurs et cadres | 6,6% | 9,2% | 15,5% | 26,4% | 42,3% |
| Hôtellerie, restauration, alimentation | 28,1% | 42,0% | 20,4% | 6,5% | 3,0% |
| indéterminé | 32,8% | 32,7% | 20,9% | 9,2% | 4,3% |
| Ouvriers non qualifiés | 42,7% | 35,4% | 15,8% | 4,0% | 2,1% |
| Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés | 22,9% | 56,5% | 15,8% | 3,4% | 1,3% |
| Employés | 31,0% | 30,9% | 26,7% | 7,7% | 3,7% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 12,8% | 44,2% | 27,0% | 12,1% | 3,8% |
| Ingénieurs et cadres | 15,0% | 26,9% | 26,6% | 19,1% | 12,4% |
| Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité,...) | 41,7% | 36,2% | 15,1% | 4,7% | 2,3% |
| Communication, information, spectacle | 9,4% | 11,0% | 22,8% | 23,6% | 33,1% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 9,3% | 13,7% | 22,5% | 26,8% | 27,7% |
| Ingénieurs et cadres | 9,6% | 7,9% | 23,1% | 20,0% | 39,4% |
| Santé, action sociale, culturelle et sportive | 6,5% | 11,7% | 15,6% | 43,4% | 22,8% |
| indéterminé | 44,4% | 22,2% | 13,2% | 14,0% | 6,2% |
| Employés | 12,7% | 31,9% | 24,2% | 29,6% | 1,7% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 5,1% | 6,8% | 15,5% | 58,4% | 14,2% |
| Ingénieurs et cadres | 2,1% | 1,4% | 2,8% | 2,9% | 90,8% |
| Enseignement, formation | 2,5% | 3,2% | 9,5% | 19,9% | 64,8% |
| Techniciens, agents de maîtrise et assimilés | 3,0% | 4,1% | 14,6% | 26,7% | 51,7% |
| Ingénieurs et cadres | 2,2% | 2,5% | 5,3% | 14,3% | 75,8% |
| Politiques, religion | 20,1% | 12,7% | 14,1% | 14,7% | 38,4% |
| TOTAL | 21,2% | 27,2% | 19,9% | 17,0% | 14,7% |

Source : INSEE-RP 2011



3. LES SECTEURS EN DYNAMIQUE D'EMPLOIS

Les enjeux d'emplois et de formation sont centraux dans l'anticipation des mutations du système productif. Il s'agit de prévoir les adaptations nécessaires de l'appareil de formation (initiale et tout au long de la vie), en anticipant les besoins de personnel des employeurs potentiels. La qualité du dialogue avec les entreprises est primordiale pour mieux ajuster l'offre d'emploi aux besoins du marché. Elle peut se faire dans la cadre des outils partenariaux développés (Schéma Régional de Développement Economique, Domaines d'Activités Stratégiques...) mais aussi de réflexions prospectives telles que le Forum des 1000 conduit en 2015 en Nord-Pas-de-Calais et plus généralement des outils contractuels de dialogue avec les branches professionnelles au travers des Accords Sectoriels (Picardie) ou des Contrats d'Objectifs Sectoriels (Nord - Pas de Calais) inscrits dans le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle.

Les projets menés dans le cadre du SRDE notamment les nouvelles stratégies de spécialisation (S3) ont vocation à identifier les marchés du futur et accompagner les entreprises de nombreuses filières dans leurs mutations pour permettre la création d'emplois. Il a été identifié une évolution qualitative du niveau des compétences demandées dans la plupart des filières.

Plus que d'émergence de métiers nouveaux, on parle d'évolution des métiers existants. Les métiers s'inscrivent dans les dynamiques d'évolution dont quelques-unes seront décrites ci-dessous, en introduisant de nouvelles technologies, de nouveaux process ou de nouvelles postures professionnelles. Ces dynamiques imposent une plus grande capacité de croisement entre des champs de compétence différents. Elles supposent également une adaptation des profils à une certaine capacité de compréhension globale des enjeux et des process.

1. Métiers qui continuent de recruter dès les premiers niveaux de qualification

- **Mécanique-métallurgie** : la branche professionnelle de la mécanique et de la métallurgie constitue une composante majeure de l'industrie de la nouvelle région. Les besoins de recrutement pour les postes d'opérateurs sont principalement liés aux départs en retraite (même si tous ne sont pas remplacés) et plus secondairement aux embauches dans les entreprises positionnées sur les marchés porteurs (aéronautique, ferroviaire, machinisme agricole, éolien). Même dans les segments d'activité en difficulté (automobile), des entreprises maintiennent leur activité en s'appuyant sur des stratégies d'innovation ambitieuses, et continuent à recruter du personnel qualifié. De façon générale, les emplois techniques (soudeurs, chaudronniers...) restent marqués par des difficultés de recrutement (atténuées par la crise). Par contre, des reculs d'emploi sont attendus pour les ouvriers non qualifiés.
- **Chimie** : l'Observatoire Prospectif de la Chimie prévoit à l'horizon 2020 une décroissance des effectifs, mais affectant surtout les opérateurs de fabrication et les emplois de la logistique. Cinq ans après la crise de 2008, les effectifs dans la chimie montrent une stabilisation des effectifs. Toutefois, compte tenu des évolutions des métiers et des compétences, on ne peut exclure la réduction des emplois non qualifiés, au profit d'emplois nouveaux, par exemple

dans la chimie du végétal. Dans le même temps, les entreprises auront des difficultés à recruter, notamment dans certains métiers de la fabrication, mais aussi sur certains emplois des domaines techniques (spécialistes en ingénierie des procédés), Qualité Hygiène Sécurité Sécurité Environnement, recherche et développement, technico-réglementaire, logistique achat...

- **L'industrie agroalimentaire** : dans un contexte de concurrence européenne exacerbée, la saturation des marchés européens réduit les marges de croissance. L'industrie agro-alimentaire est un secteur en évolution dont la réalité de l'emploi laisse encore une large place à des emplois non qualifiés, s'alimentant sur des marchés locaux du travail. De façon générale, le niveau de qualification demandé s'élève, même pour les emplois saisonniers. Les postes deviennent plus techniques et polyvalents (besoin de connaissances à plusieurs niveaux : maintenance, électricité...). Les emplois à dominante « process » (conduite de lignes...) augmentent par rapport aux emplois directement liés aux produits. Le secteur agroalimentaire offre des opportunités d'emplois dans la fabrication, le conditionnement, les fonctions technico-commerciales et dans les services connexes : logistique, qualité, achats, maintenance... Cependant, parmi ces emplois, on compte une part non négligeable d'emplois saisonniers, à temps partiel et de contrats à durée déterminée.
- **La filière bois** : secteur traditionnel plutôt en difficulté, la filière bois a fait l'objet d'un travail important ces dernières années qui se traduit par un contrat de filière Nord-Picardie volontariste en termes d'innovation, de recherche, de formation et d'accompagnement des entreprises. La filière représente un potentiel d'emploi important et des passerelles sont à nouer avec les secteurs du bâtiment, des matériaux et de l'énergie pour diversifier l'activité et multiplier les débouchés.
- **BTP** : si la crise économique affecte le secteur du BTP, cette filière est soumise dans le même temps à une double révolution qui appelle une modification structurelle de la filière. D'une part, les évolutions technologiques et l'arrivée du numérique conduisent à une transformation profonde des métiers et des procédés constructifs (maquette numérique, BIM, écoconstruction...). D'autre part, la montée en puissance de la domotique transforme fortement l'usage et l'appropriation du bâtiment. La filière BTP constitue une filière stratégique parce que les gisements d'emplois y sont importants et particulièrement vulnérables aux variations conjoncturelles, mais aussi parce que l'évolution accélérée des normes (réglementation thermique, normes acoustiques, qualité de l'air intérieur...) impose une adaptation permanente de la part des professionnels et des contenus de formation dispensés. Enfin, le recyclage des déchets issus du BTP constitue un secteur à fort potentiel de développement.
- **Artisanat** : dans sa grande diversité, l'artisanat, qui regroupe plus de 250 métiers, est un secteur qui dispose d'un vrai potentiel de développement dans la future région. Il doit aussi faire face à des évolutions socio-économiques majeures auquel prépare une formation professionnelle de qualité, notamment par l'apprentissage. Malgré la situation économique que l'on connaît, le secteur est resté relativement tonique tant en création d'emplois et que d'entreprises nouvelles. La pyramide des âges, le maintien d'ac-

tivités dans les territoires, l'innovation désormais omniprésente dans l'exercice des métiers, le numérique et internet qui s'y déploient, l'ouverture à l'international, une diversification des publics en formation sont autant d'atouts de développement du secteur artisanal.

L'apprentissage est la voie de formation privilégiée aux métiers de l'artisanat dont l'accès principal demeure le niveau V. Toutefois pour certains domaines (ex : les services à l'automobile) la complexité des techniques, l'appel croissant à des compétences transversales ou connexes tendent, à exiger un niveau IV pour une meilleure insertion professionnelle.

- **Transport-logistique** : les principales perspectives d'emplois sont plutôt liées aux départs à la retraite pour les conducteurs routiers et aux besoins économiques pour les agents logistiques et manutentionnaires. La proximité de l'Île-de-France et la présence de grands axes routiers, de voies navigables offrent toutefois des perspectives de développement pour les activités logistiques, particulièrement implantées sur le Sud de la région (proximité de Paris et de Roissy), sur la métropole lilloise, le bassin minier et le port de Calais. Le développement de ces zones d'activité logistiques génère d'importants besoins de recrutement. Traditionnellement considérés comme des métiers d'insertion, les métiers de la logistique et de la manutention évoluent néanmoins sous l'effet de l'introduction intensive du numérique dans la gestion des flux. Enfin, le projet de loi Macron portant sur la libéralisation des transports en autocar devraient aussi offrir des perspectives d'emplois dans le transport de voyageurs.
- **Services à la personne, tourisme et commerce** : dans ce domaine, trois secteurs d'activités devraient être porteurs pour l'emploi : les services à la personne (garde d'enfants, soutien scolaire, jardinage, aide-ménagère...), le tourisme, qui connaît un fort dynamisme malgré la crise, et le commerce. France Stratégie et la DARES, dans une troisième actualisation de l'étude prospective des métiers et des qualifications, relèvent que la tertiarisation des métiers devrait se poursuivre sur la période 2012/2022, avec un repli des métiers agricoles, une relative stabilisation des métiers industriels, et un développement continu des métiers du commerce et des services, notamment de la santé et des services aux personnes¹¹. En ce qui concerne le commerce, la région regroupe les centres de décision et centrales d'achats d'un grand nombre d'enseignes de dimension internationale. Le commerce connaît d'importantes évolutions au travers de l'intégration du numérique notamment dans la logistique, la vente à distance, la vente en situation de mobilité, ...
- **Sanitaire, social, médico-social** : les difficultés socio-économiques et sanitaires encore prégnantes en région, le vieillissement de la population, l'accroissement des phénomènes de grande dépendance et le vieillissement des personnes handicapées appellent des besoins grandissants en professionnels de santé et du travail social, surtout dans le secteur médico-social. Le secteur de l'aide à domicile spécialisée et plus particulièrement la filière émergente

de la Silver économie¹² sont deux segments de marché au potentiel important. Ces activités nécessitent des compétences accrues et diversifiées pour les personnels employés, un renforcement des coopérations entre professionnels pour une approche globale de la personne et un travail pluridisciplinaire de la part des équipes.

La pyramide des âges de ce secteur d'activité et sa pénibilité favorisent un grand turn-over du personnel et des carrières courtes, d'où un enjeu de renouvellement des formations et des personnels accompagnants.

- Dans **l'agriculture**, les processus de concentration des exploitations et de poursuite de la mécanisation entraînent une baisse des besoins quantitatifs de main d'œuvre. Les perspectives demeurent toutefois favorables pour les techniciens agricoles ou du machinisme, notamment auprès des employeurs comme les coopératives, les entreprises spécialisées dans les travaux agricoles ou paysagers, etc. Si l'agriculture en tant que telle est plutôt en perte de vitesse en terme d'emplois et fortement soumise aux aléas du marché, tandis que le secteur de l'alimentation et de l'agroalimentaire lui, progresse régulièrement (cf. paragraphe santé-nutrition ci-après).
- Le secteur de **l'Économie sociale et solidaire** (ESS) poursuit sa constante mutation, avec notamment le contexte de baisse des financements publics qui impose des changements de paradigmes, avec l'apparition de nouveaux modèles économiques liées à l'économie de la fonctionnalité ou l'économie circulaire. Le départ à la retraite de nombreux cadres et la part prédominante de femmes dans le secteur en font, notamment pour les jeunes, un réservoir d'emploi.

2. Des filières émergentes ou à fort potentiel de développement

- **Chimie du végétal** : la chimie du végétal devrait peu créer de métiers spécifiques, mais se traduire par une évolution des compétences consistant à permettre aux salariés de s'adapter au passage des molécules pétrochimiques aux molécules décarbonées.
- **Santé-nutrition** : la filière couvre les secteurs de la pharmacie, les biotechnologies, la nutrition, les technologies médicales, les services spécialisés, les services aux personnes, et la E-santé. Ce secteur rassemble un vaste ensemble de PME-PMI aux côtés de grands groupes de rayonnement mondial. C'est le troisième pôle national en la matière et le 1er centre hospitalo-universitaire d'Europe. Côté agroalimentaire, la nouvelle région devient leader national. L'innovation particulièrement développée dans ces secteurs d'activités offre des potentiels de

¹² Produits et services spécifiquement développés pour accompagner les seniors et/ou les personnes en situation de handicap et leur permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions d'autonomie. Cette filière représente un grand gisement d'emplois dans les années à venir avec une perspective de 300.000 créations d'emplois nettes à l'échelle nationale d'ici 2020 selon la DARES et un marché estimé aujourd'hui à 95 milliards d'euros devant passer à 120 milliards dans le même intervalle de temps.

développement extrêmement intéressants tant en termes de marché que d'emploi. Parmi les principaux enjeux ciblés par les politiques régionales, on peut citer par exemple le développement des technologies et services de la santé liés au vieillissement de la population (dont la Silver économie), la meilleure prise en charge du patient tant du point de vue du diagnostic que du traitement thérapeutique et de la médication, l'alimentation et la nutrition durables, le positionnement des produits aquatiques dans l'alimentation du futur, la lutte contre les pathologies de civilisation (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires...).

- **Matériaux / économie circulaire** : avec plusieurs acteurs significatifs dans ce domaine et rayonnant au niveau national, cette filière présente un important gisement d'emplois notamment au niveau des qualifications supérieures (recherche, ingénierie, marketing...) mais aussi des emplois supports au niveau de la collecte et du tri / traitement des matériaux à ressource. Cette filière s'appuie sur des modèles économiques alternatifs d'économie sociale et solidaire (ESS) propices à la création d'emplois.
- **Eco-activités** : la transition énergétique est porteuse de nouvelles perspectives de développement, liées à la production, au stockage, à la régulation et à la distribution d'énergie. Outre l'éolien, d'autres réflexions sont engagées dans des chantiers sur l'efficacité énergétique (dans le bâtiment, dans l'industrie, chez les particuliers), les énergies fatales, les énergies renouvelables (solaire, méthanisation par exemple)... et constituent des secteurs à fort potentiel de développement.

Ce secteur recourt le plus souvent à des familles professionnelles spécifiques à d'autres secteurs d'activités (métiers industriels, électricité, électronique et électrotechnique, maintenance des systèmes, génie thermique et climatique...), et dont certains connaissent des tensions sur le marché du travail : les ouvriers qualifiés des travaux publics, les ouvriers et techniciens de la mécanique et du travail des métaux (charpentiers métal, tuyauteurs, monteurs, ajusteurs...), les ouvriers qualifiés et dessinateurs en électricité et en électronique... Ces difficultés de recrutement ne sont cependant pas liées à un déficit d'offres de formation mais résultent plutôt du fort niveau d'exigence des emplois : ainsi, les techniciens de maintenance, en plus de leur technicité, doivent avoir des connaissances en langue, des aptitudes à travailler en hauteur et dans des espaces confinés, etc. Des métiers traditionnels en mutation appellent de nouvelles associations de compétences.

- **Industries des transports (Aéronautique, Ferroviaire, Automobile)**: l'émergence de nouvelles technologies (allègement des structures, introduction croissante de l'électricité et de l'électronique, matériaux composites...) conduit les entreprises à rechercher de la main d'œuvre qualifiée mais les employeurs rencontrent certaines difficultés à recruter du personnel sur des postes spécifiques. Selon les postes de travail, le secteur peut recruter soit des profils très spécialisés, soit des personnes issues de formations aux finalités plus transversales, qui « irriguent » différents secteurs d'activités (mécanique métallurgie, plasturgie, etc.).

- **Numérique** : une troisième vague d'innovations bouleverse de nombreuses activités et permettent d'imaginer de nouveaux produits et services. La région, avec sa labellisation « French Tech » de plusieurs territoires, connaît une forte croissance de la création d'entreprises innovantes. L'ubiquitaire et l'internet des objets préfigurent l'apparition de nombreuses nouvelles activités et pratiques dans l'industrie, le BTP, l'agriculture, le commerce, la santé, l'image De nombreux emplois nouveaux, principalement de niveau bac+3 /bac +5, sont attendus.

L'importance croissante des nouvelles technologies dans la vie de tous les jours a multiplié les besoins en informaticiens, et ce, dans des domaines variés : les infrastructures et les réseaux, le web, l'édition logiciel... Parmi les métiers à fort potentiel : métiers du développement, architectes web, métiers des données (Big Data), cyber-sécurité, architecte médias sociaux, community manager, traffic manager... Les entreprises éprouvent des difficultés de recrutement dans ce secteur et sont à la recherche de profil aux multi-compétences (Compétences sectorielles techniques en automatique, informatique, mécanique ; compétences réglementaires ; comportementales et managériales).

L'évolution rapide des technologies impacte directement le contenu des métiers et rend difficile l'adaptation en continu des formations diplômantes aux nouveaux besoins émergeant dans les entreprises. Le recours à la formation professionnelle continue est à cet égard essentiel.

- **Les industries culturelles et créatives (l'économie mauve)** : les industries culturelles et créatives ont généré, en 2011 en France, un chiffre d'affaires global de plus de 74 milliards d'euros. Près de 80 % de ce montant sont portés par les acteurs centraux de la filière (création, production, distribution...) et 20 % dans les activités indirectes et induites par chacun des 9 secteurs identifiés (étude E&Y : 1er panorama des industries culturelles et créatives en France - Novembre 2013). Dans les activités associées aux images, il est anticipé de nombreuses évolutions notamment dans les supports de diffusion des œuvres, l'intégration du numérique dans la production des œuvres et la diffusion des usages et technologies associées à la réalité virtuelle et à la réalité augmentée dans le divertissement, la formation, la créativité produit, la ville intelligente.

3. Des tendances lourdes vers une montée en compétence

Deux évolutions importantes, qui touchent l'ensemble des activités économiques, vont influencer le niveau de compétences attendu par les entreprises. Premièrement, la contrainte environnementale (diminution des émissions de gaz à effet de serre et diminution de la consommation énergétique) devrait se renforcer, avec une réglementation européenne et nationale de plus en plus stricte. L'agriculture et l'industrie sont particulièrement concernées. Ainsi, et bien que les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole aient déjà baissé de 11 % entre 1990 et 2009, l'agriculture reste le 2ème secteur émetteur de gaz à effet de serre en France après les transports, avec 20,6 % des émissions de gaz à effet de serre en 2009. Cette exigence réglementaire, qui peut aussi représenter une opportunité de développement comme pour le BTP avec le chantier de la rénovation thermique de l'habitat,

complexifie les techniques et la nature des besoins en compétences. Pour le BTP par exemple, cela suppose l'intégration des nouvelles techniques, la connaissance des nouveaux matériaux, davantage de polyvalence et d'autonomie chez les ouvriers, ainsi qu'une coordination affinée avec à la fois les autres corps de métiers du BTP, mais aussi avec d'autres secteurs d'activité (l'intelligence des systèmes par exemple pour le segment de la domotique). Or les compétences attendues ne semblent pas acquises au niveau V et les entreprises sont plus réticentes à recruter ce public, au profit des personnes formées de niveau IV.

Aujourd'hui, un peu plus de huit Français sur dix sont des internautes. Ces accès se font via des ordinateurs, des smartphones ou des tablettes, équipements en forte croissance. Nous sommes de plus en plus «multi-connectés» en permanence et dans tous les domaines du quotidien. De nombreux métiers, de nombreuses activités et de nombreux acteurs sont directement concernés par ces évolutions. L'enjeu pour la formation, qu'elle soit initiale ou professionnelle, est immense. Une partie conséquente des pratiques, des compétences et des qualifications auront à évoluer rapidement. Des métiers sont le cœur de cette nouvelle filière, des métiers sont transformés tandis que d'autres disparaîtront, notamment les tâches automatisables. L'étude PISA 2009 a évalué la lecture électronique chez les élèves de 15 ans et les jeunes Français ont obtenu des scores inférieurs à ceux de la moyenne de l'OCDE. De nombreux efforts sont à entreprendre pour qu'aucune fracture n'apparaisse en méconnaissance des nouveaux usages permis par les outils numériques.

Par ailleurs, la diffusion croissante des usages numériques aura un impact sur les pratiques de nombreux secteurs d'activités de l'industrie et des services. La bonne acquisition des compétences scolaires de base (lecture, écriture) est fondamentale pour utiliser les TIC, de même que la capacité à manipuler des abstractions. Pour le transport-logistique par exemple, on observe une évolution vers des systèmes d'informations synchronisés. Associé au poids croissant des réglementations sanitaires et environnementales et à l'importance prise par les logiques d'usage dans la production des biens et services, ce phénomène implique des niveaux de formation plus élevés : les formations de niveau III doivent être développées et il faut amener les sortants de niveau V à monter en qualification.

Ainsi, il ressort que, même lorsqu'un secteur reste pourvoyeur d'emploi dès les premiers niveaux de qualification, les compétences exigées se complexifient et demandent plus de polyvalence (moins d'exécution, plus de compréhension globale, d'anticipation et d'adaptation). Cela impacte à la fois les actifs susceptibles d'entrer dans le secteur et les salariés déjà en poste.

Perspectives

La nouvelle région a fortement souffert de la désindustrialisation et a connu d'importantes restructurations de son système productif. Le faible niveau de formation de la population, des jeunes comme des actifs, et leur faible mobilité, ont lourdement pesé sur l'envolée du taux de chômage.

La crise économique et financière semble pourtant avoir masqué les dynamiques en œuvre depuis quelques années. Assujettie à une diversité d'influences, amorçant une transformation profonde de son appareil productif, la nouvelle région peut s'appuyer sur une redistribution spatiale des hommes et des activités pour développer de nouvelles opportunités économiques. Ainsi, les politiques économiques régionales engagées depuis une dizaine d'années en faveur de la structuration du tissu économique (pôles d'excellence et de compétitivité) de l'innovation et de la spécialisation intelligente notamment dans le cadre des schémas stratégiques régionaux (SRDE, SRI-SI ou S3) ont non seulement permis de contenir les effets de la crise et ralenti l'érosion du nombre d'emplois, mais pour certaines filières permis d'amorcer même une forme de redressement économique.

Outre les processus d'acquisition de compétences professionnelles et sociales, de dynamiques d'apprentissage, ou encore d'adaptation et d'anticipation des mutations économiques, qui apparaissent comme des prérequis à l'accompagnement des transformations structurelles de la nouvelle région, d'autres éléments saillants du diagnostic préétabli ouvrent la voie à de premières perspectives pour la nouvelle région. Ces dernières s'appuient largement sur la notion « d'ouverture » :

- **une ouverture territoriale interne**, par une mise en réseau des territoires régionaux dont les connexions restent ténues selon les zones,
- **une ouverture de proximité**, s'appuyant sur les liens de la nouvelle région avec l'Ile-de-France, la Belgique, Londres... sous l'angle des mobilités domicile / travail et du tourisme. Les dynamiques démographiques de certains territoires, notamment ruraux, présentent des potentiels de développement économique parfois peu exploités,
- **une ouverture internationale**, basée sur la valorisation des fonctions d'excellence de la nouvelle région et son ouverture sur l'économie mondiale, accompagnant ainsi les dynamiques métropolitaines.

Vers une mise en réseau des marchés locaux de l'emploi

L'analyse des mobilités domicile / travail montre la coexistence de plusieurs marchés locaux de l'emploi. Les échanges résidentiels « internes » sont intenses au sein de la nouvelle région, celle-ci étant maillée par un réseau relativement dense d'agglomérations et de villes intermédiaires (Abbeville, Arras, Beauvais, Cambrai...) et d'espaces ruraux autour de bourgs et de petites villes. Les flux do-



micile / travail observés traduisent les liens entre la métropole régionale et ses pôles satellites mais aussi les échanges qui se développent entre agglomérations ou entre petits pôles urbains. En dépit de ce dynamisme, la coexistence des différents marchés locaux de travail doit tendre à davantage de connexions, en visant à une synergie régionale basée sur la mutualisation des fonctionnalités (par exemple en dynamisant les coopérations entre établissements d'enseignement supérieur, entre acteurs de la recherche et du développement etc.).

Des opportunités liées au développement de l'économie présentielle

La nouvelle région compte des influences externes multiples : francilienne, rémoise, haute-normande, belge... Ces influences se concrétisent par d'importants flux domicile-travail et des installations résidentielles, par le tourisme, par des flux de marchandises, ou encore par l'attractivité économique.

La circulation de la population et des revenus dégage une manne de revenus, en provenance de l'extérieur et variable selon les potentialités des territoires (proximité aux régions limitrophes, attractivité touristique...), dont une partie peut être absorbée par le territoire d'accueil. L'une des pistes possibles pour « capter » ces revenus est celle du développement d'activités présentielles de production de biens et de services, mises en œuvre localement pour les personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Spécificités industrielles et filières d'excellence : des catalyseurs de l'attractivité régionale

L'émergence des activités issues des filières d'excellence constitue à la fois un catalyseur de l'attractivité régionale au niveau international, mais aussi une opportunité de connecter les territoires entre eux au sein de la nouvelle région.

L'accompagnement des filières à tous niveaux de leur chaîne de valeur s'impose pour mobiliser et mutualiser l'expertise et les moyens touchant à la recherche, au transfert de technologie, l'international, et à la formation des hommes pour créer et conforter des emplois pérennes.

Dans le cadre des domaines d'activités stratégiques définis dans les SRI-SI, les pôles d'excellence en lien avec les pôles de compétitivité et les clusters contribuent à porter une vision stratégique partagée de ce que sera la filière à 5 ans, identifier les marchés porteurs, les technologies clés, prioriser les actions en fonction de la capacité du territoire à se positionner. Les pôles d'excellence accompagnent également la mutation de l'appareil productif, et permettent de dynamiser et/ou consolider des activités traditionnelles (ex : textile, verrerie, transport...) - par exemple par la mise en place de technologies ou de procédés innovants -, ou de déployer des activités en émergence (valorisation des agro-ressources, santé, numérique etc.). Les sites d'excellence ou technopoles contribuent à la visibilité et à l'attractivité des secteurs.

Un des enjeux de la nouvelle région consiste à assurer les croisements entre les domaines d'excellence. Le processus de dynamique entrepreneuriale engagé dans le cadre de la spécialisation intelligente des SRI-SI favorisera la fertilisation croisée et l'émergence de nouveaux projets créateurs d'emplois.

Par ailleurs, des réflexions prospectives ont été engagées ces dernières années autour d'un nouveau modèle économique basé sur la TRI, troisième révolution industrielle. Il s'agit d'identifier les secteurs porteurs qu'il faut accompagner de sorte à réorienter le tissu économique régional vers des marchés émergents et porteurs de forte valeur ajoutée.

En lien avec le plan national pour « la Nouvelle France Industrielle » le programme « Usine du futur » initié dans les deux régions vise à relever le défi de la compétitivité industrielle. Il s'agit de favoriser la montée en gamme des produits, en intégrant les méthodes modernes de conception et de production (robotique, impression 3D, big data, internet des objets, réalité augmentée...), d'ajouter plus de contenus de services, aux offres industrielles, de renforcer l'appétence pour les métiers de l'industrie et augmenter le niveau de qualification des salariés. Mobilisant l'ensemble de l'écosystème, le programme « Usine du futur » permettra une mutation de l'appareil productif par l'émergence d'usines plus performantes, intelligentes, flexibles, respectueuses des hommes et des femmes qui y travaillent et de l'environnement en général.